



Fournir Créer Planifier Motiver
Inspirer Prévenir Promouvoir
Encourager Éduquer
Communiquer Adapter



***La principale ressource canadienne
en matière d'hygiène et de sécurité
au travail***

Contenu



Droit fondamental **2**

Conseil des gouverneurs **3**

Message du président et administrateur en chef **4**

Produits et services **5**

Service de renseignements et Services
à la clientèle **7**

Services d'éducation et de formation **11**

Services généraux de santé et de sécurité **19**

Services d'information sur les produits chimiques **25**

Communications **33**

Rapport financier **40**

Droit fondamental



M. J. Howard Currie, président du Conseil des gouverneurs (à gauche), et l'honorable Charles Caccia, ministre du Travail du gouvernement fédéral (à droite), lors de la cérémonie d'ouverture du CCHST le 15 juin 1982.

La création du CCHST canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est issue du principe du **« droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire »**.

Le concept d'un centre national permettant aux gens d'exercer ce droit partout au pays a été lancé et appuyé par des intervenants provenant de partout au Canada. La loi qui en a résulté, en 1978, a reçu l'appui unanime de tous les partis fédéraux.

Le principal objectif du CCHST est de permettre aux Canadiens d'accéder à de l'information sur les dangers et les conditions de leur milieu de travail. Cet objectif est clairement énoncé dans le mandat du Centre.

Depuis son premier jour d'existence en tant que centre national d'hygiène et de sécurité au travail du Canada, en janvier 1980, le CCHST fournit de l'information sur la santé et la sécurité au travail pour aider tous les Canadiens à réduire l'incidence des blessures et des maladies.

Conseil des gouverneurs

Le CCHST est géré par un conseil tripartite représentant les gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux), les employeurs et les travailleurs. Le Conseil des gouverneurs facilite la prestation de services fiables et complets de santé et de sécurité au travail, et il veille à ce que l'information diffusée par le CCHST soit impartiale.

PRÉSIDENT John McKennirey*, Gouvernement du Canada

SYNDICAT Anthony Pizzino, Syndicat canadien de la fonction publique/CTC

Nancy Hutchison, Métallos
Mona Sykes, BC Government & Services Employees' Union/CTC
Marie Clarke-Walker, Congrès du travail du Canada

Employeur Jean Dalton, Manufacturiers et Exportateurs du Canada
Otto Peter, Association canadienne des constructeurs de véhicules
Murray Sunstrum, Canadian Petroleum Safety Council

Provinces et Territoires Douglas Stanley, Nouveau-Brunswick
David Clark*, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut
Roberta Ellis, Colombie-Britannique
Don Hurst, Manitoba
Kimberly Dunphy, Terre-Neuve-et-Labrador
Helle Tosine, Ontario
Stuart MacLean, Nouvelle-Écosse

CONSEIL EXÉCUTIF S. Len Hong (président)
Otto Peter

Marie Clarke-Walker
Roberta Ellis
Murray Sunstrum
Helle Tosine
Nancy Hutchison

COMITÉ DE VÉRIFICATION John McKennirey* (président)

Jean Dalton
Murray Sunstrum (suppléant)
Nancy Hutchison
Mona Sykes (suppléante)

* Démissionnaire/mandat expiré

Message du président

L'année écoulée a été placée sous le signe de l'évolution et de la transformation pour le CCHST canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Elle a également été une année gratifiante, au cours de laquelle le CCHST a réalisé ses objectifs stratégiques, opérationnels et financiers, en plus de relever avec succès de nouveaux défis et de poursuivre son œuvre en améliorant et en élargissant son influence sur la santé et la sécurité au travail d'une part et, d'autre part, sur le bien-être physique et psychologique des travailleurs au Canada.

Tirant profit de transformations entamées il y a un an, qui supposaient l'instauration d'un nouveau style d'administration rassemblant des représentants des principaux secteurs de rendement dans des groupes de travail et créant de solides bases pour appuyer la hausse du rendement, le CCHST occupe désormais une position de force résolument axée vers l'avenir. Il est mieux placé pour prendre les décisions et les mesures qui conviennent tout en s'adaptant à l'évolution des besoins dans un monde extrêmement dynamique.

À mesure que de nouveaux défis se présentent dans notre monde et dans nos collectivités, le CCHST se fait proactif pour anticiper les besoins des Canadiens et y répondre. Dans le cadre de ses efforts pour réagir aux nouveaux enjeux et suivre l'évolution des besoins des Canadiens, le CCHST a ajouté un nouveau portail sur le Web à sa collection pour offrir une seule et même source d'information fiable et de bonne qualité. Notre nouveau portail « Planification de pandémie » offre des ressources qui peuvent aider les entreprises, les travailleurs et les collectivités à prévoir une pandémie de grippe et à s'y préparer, et à réduire au minimum ses effets dans notre vie quotidienne, notre travail et nos différentes activités. En réponse à l'intérêt croissant des Canadiens à cet égard, le CCHST a créé le portail « Apporter la santé au travail », qui offre des instruments et des ressources pratiques pour créer des milieux de travail sains. Le nombre toujours croissant de visiteurs qui consultent le site depuis sa création, il y a un an, témoigne de son utilité.

Le CCHST continue de faire porter ses efforts sur l'éducation pour faciliter la création de milieux de travail plus sains en proposant de nouvelles occasions d'apprentissage en ligne et en classe afin d'élargir son influence et son rayonnement. Au cours des douze derniers mois, le CCHST a créé et donné douze nouveaux cours en ligne, portant le total des cours offerts à 23.



Le fait que 11 541 « places » aient été vendues cette année seulement atteste on ne peut plus clairement qu'il existe une forte demande pour une éducation de bonne qualité en matière de santé et de sécurité au travail.

Nous continuons de collaborer étroitement avec les milieux de travail pour évaluer leurs besoins en santé et sécurité au travail (SST) et pour déterminer les moyens par lesquels les ressources peuvent être intégrées et utilisées pour améliorer la santé et la sécurité des travailleurs. C'est pour répondre à ces besoins que le CCHST a lancé le programme pilote TRAVAUX SST, un nouveau système de gestion destiné à aider les organismes canadiens à gérer et à améliorer leurs programmes de santé et de sécurité au travail. Ce système remplit les exigences des normes nationales et internationales conservant les systèmes de gestion de la SST, telles que les normes CSA Z1000-06 et OHSAS 18001. Il englobe tout, depuis les instruments de sensibilisation aux risques à des exemples de plans d'intervention d'urgence en passant par les comptes rendus d'incidents, les rapports de vérification et divers autres programmes.

Nous vivons une époque de transformation et d'incertitude, mais aussi de grandes possibilités. Le CCHST continuera de jouer un rôle de premier plan dans la promotion de la santé, de la sécurité et du bien-être des travailleurs au Canada et dans le monde.

Avant de terminer, j'aimerais remercier tout le personnel du CCHST pour ses efforts et sa précieuse collaboration. J'aimerais également remercier les membres du Conseil des gouverneurs, qui appuient notre travail et partagent notre objectif, toujours le même : éliminer les blessures, les maladies et les décès attribuables aux conditions de travail, et faire en sorte, en fin de compte, que tous les Canadiens rentrent chez eux sains et saufs à la fin de leur journée de travail.

Len Hong
President and Chief Executive Officer

Produits et services



Le CCHST est un chef de file reconnu comme fournisseur de programmes, de produits et de services efficaces : ceux-ci s'appuient sur le savoir fondamental du CCHST, sur ses bases de données en santé et sécurité au travail, et sur la mise en application des technologies de gestion de l'information. Le CCHST s'efforce de fonctionner au sein d'un cadre financier réaliste et viable, et il tente d'améliorer et d'élargir progressivement son influence sur la santé et la sécurité en milieu de travail ainsi que la gamme de services offerts tout en apportant les améliorations qui lui permettront :

- ▶ d'élargir la portée des services qu'il offre dans les domaines indiqués par le Conseil des gouverneurs;
- ▶ de rejoindre un plus vaste public et d'accroître le nombre d'utilisateurs et l'incidence des services offerts;

- ▶ d'intensifier l'analyse des besoins précis des Canadiens et d'y répondre pleinement;
- ▶ d'atteindre un niveau d'excellence dans la qualité, la prestation, la pertinence et la rentabilité des services;
- ▶ de tirer parti de l'évolution des connaissances, de l'expérience et des percées techniques au Canada et dans le monde entier pour le bénéfice commun des Canadiens;
- ▶ de consolider l'infrastructure, le mode de gestion et les systèmes pour améliorer le rendement, faciliter la reddition des comptes et favoriser les progrès continus;
- ▶ de créer des milieux de travail sains et productifs dès aujourd'hui, mais aussi pour les jours à venir.



Le CCHST remplit son mandat, qui est de promouvoir la santé et la sécurité au travail et d'encourager les comportements et les méthodes propres à améliorer la santé physique et psychologique des travailleurs, en proposant un large éventail de produits et de services. Ces produits et services sont conçus en collaboration avec des organismes nationaux et internationaux de santé et de sécurité au travail dans le but premier de prévenir les maladies, les blessures et les pertes de vie. Les produits et services du CCHST sont structurés et gérés selon les domaines de services et les groupes de travail ci-après.

Organisation du personnel et des groupes de travail

- ▶ **Service de renseignements et Services à la clientèle**
- ▶ **Services d'éducation et de formation**
 - Cours (en classe et en ligne)**
 - Réponses SST**
 - Publications**
 - Systèmes de gestion de la santé et la sécurité au travail**
- ▶ **Services généraux de santé et de sécurité**
 - Législation**
 - Bases de données**
 - Projets**
- ▶ **Services chimiques**
 - FS**
 - Bases de données et rédacteur de FS**
 - Projets**
- ▶ **Communications**
 - Promotion du CCHST et de ses produits et services**
 - Promotion de la santé et de la sécurité au travail au Canada**
- ▶ **Systèmes**
 - Systèmes et matériels**
 - Infrastructures**

Service de renseignements et Services à la clientèle



Ces groupes offrent un service bilingue et convivial à tous les Canadiens qui cherchent de l'aide ou de l'information concernant la santé et la sécurité au travail ainsi que des renseignements sur les produits et services du CCHST.

Le Service de renseignements

Le Service de renseignements du CCHST est le centre de ressources national qui permet aux travailleurs du Canada d'avoir accès gratuitement et à titre confidentiel à de l'information sur la santé et la sécurité au travail, en français et en anglais.

Le Service de renseignements répond aux demandes adressées par téléphone, par courriel, par courrier postal et en personne. Il fournit des renseignements impartiaux et pertinents aux travailleurs, aux employeurs, aux syndicats et aux gouvernements.

Au cours de l'exercice 2006-2007, il a bénéficié de l'aide financière des organismes provinciaux et territoriaux suivants :

Colombie-Britannique	WorkSafe BC
Manitoba	Division de la sécurité et de l'hygiène du travail Travail et Immigration Manitoba
Nouveau-Brunswick	Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail
Terre-Neuve-et-Labrador	Occupational Health and Safety Branch, Department of Government Services
Territoires du Nord-Ouest	Commission des accidents du travail des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut
Nouvelle-Écosse	Occupational Health & Safety Division Nova Scotia Department of Environment and Labour
Ontario	Workplace Safety and Insurance Board
Île-du-Prince-Édouard	Occupational Health and Safety Division, Workers' Compensation Board
Saskatchewan	Occupational Health and Safety Division, Saskatchewan Labour

Incidence

Au cours de l'exercice 2006-2007, soit du 1er avril 2006 au 31 mars 2007, le personnel du Service de renseignements a répondu directement à 15 022 demandes provenant de l'ensemble des provinces et territoires du Canada par le biais de son service traditionnel d'information personnalisée. Les trois provinces faisant le plus souvent appel à ses services sont l'Ontario (57,1%), l'Alberta (14,2%) et le Québec (9,7 %). Le tableau 1 fournit une ventilation géographique par province du nombre de demandes de renseignements.

Tableau 1

Répartition des demandes de renseignements par province Exercice du 1er avril 2006 au 31 mars 2007	
Province	Pourcentage
Alberta	14,2%
Colombie-Britannique	6,8%
Manitoba	2,8%
Nouveau-Brunswick	2,3%
Terre-Neuve-et-Labrador	0,7%
Nouvelle-Écosse	1,7%
Territoires du Nord-Ouest	0,2%
Nunavut	0,1%
Ontario	57,1%
Île-du-Prince-Édouard	0,7%
Québec	9,7%
Saskatchewan	3,6%
Yukon	0,1%
Total	100,0%



Au cours de la même période, le Service de renseignements a répondu à des demandes concernant des sujets et des préoccupations variant des produits chimiques aux risques pour la reproduction, en passant par l'ergonomie, la qualité de l'air intérieur, le cancer professionnel, la grippe aviaire ainsi que toutes sortes de questions concernant le harcèlement, l'intimidation et la violence en milieu de travail. Le tableau 2 fournit une ventilation du nombre de demandes de renseignements par sujet.

Tableau 2

Principaux thèmes faisant l'objet des demandes de renseignements Exercice du 1er avril 2006 au 31 mars 2007	
Principaux thèmes	Pourcentage
Risques chimiques, appellations commerciales, procédés industriels	15,7%
Risques physiques	6,2%
Statistiques	0,4%
Questions juridiques générales	4,9%
SST – Généralités/Sources d'information	9,9%
Questions d'ordre médical, psychosocial et biologique	8,9%
Sécurité/ergonomie/gestion de la SST	28%
Renvois à d'autres sources	22%
Autres	4%
Total	100,0%

En janvier 2006, le Service de renseignements a adopté un nouveau système de suivi. Outre l'enquête sur la satisfaction des clients, on a recueilli de l'information sur la portée et l'incidence des services fournis. Les utilisateurs sont invités à indiquer le nombre de personnes avec lesquelles ils ont partagé l'information, comment l'information a été utilisée et si des modifications ont été appliquées ou sont prévues dans leur milieu de travail.

Au cours de l'exercice, nous avons reçu des commentaires de 676 utilisateurs du Service de renseignements.

Cinquante-huit pour cent des répondants ont déclaré que leur utilisation du CCHST a trait à des changements actuels ou ultérieurs dans leur milieu de travail qui pourraient donner lieu à une amélioration de la santé et de la sécurité au travail.

On a demandé aux répondants d'indiquer le nombre de personnes qui, dans leur organisation, ont accès à l'information fournie par le CCHST. Les réponses ont révélé un usage important :

11% des répondants ont indiqué que plus de 500 personnes ont bénéficié ou pris connaissance de l'information fournie par le CCHST.

16% des répondants ont communiqué l'information fournie par le CCHST à un maximum de 499 personnes.

37% des répondants ont communiqué l'information fournie par le CCHST à un maximum de 99 personnes.

25% des répondants ont communiqué l'information fournie par le CCHST à un maximum de 4 personnes.

Les renseignements fournis par le CCHST aux répondants ont servi à divers usages. Les plus courants sont les suivants :

- Faciliter la conformité à la réglementation relative à la santé et la sécurité au travail.
- Répondre aux besoins des comités de santé et de sécurité au travail de leur organisation.

- Usage ou information à titre personnel.
- Programmes ou politiques de santé et de sécurité.
- Éducation ou formation.
- Adoption de pratiques optimales.
- Rester au courant de l'évolution dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.
- Enseignement et activités de recherche.
- Faciliter l'élaboration de lois ou de normes.
- Recueillir de l'information sur les produits chimiques employés en milieu de travail.
- Demandes d'indemnisation pour accidents du travail.
- Rédaction de FS.

Suivi et amélioration continue

Depuis sa création, le Service de renseignements a répondu à plus de 382 000 demandes par le biais de son service traditionnel d'information personnalisée. Il continuera de jouer un rôle de premier plan au sein du CCHST et d'avoir une incidence importante sur les résultats en matière de santé et de sécurité dans les milieux de travail canadiens.

Le Service de renseignements fait l'objet d'un suivi permanent qui permet de veiller à la qualité et à l'efficacité des réponses qu'il fournit. Les utilisateurs sont invités à évaluer sa capacité de réagir et la vitesse à laquelle il fournit des réponses ainsi que la clarté et l'utilité de ses réponses. Au cours de l'exercice, 56,3% des utilisateurs ont indiqué qu'ils étaient généralement très satisfaits (voir le tableau 3).

Tableau 3

Enquête sur la satisfaction des utilisateurs du Service de renseignements						
Exercice du 1er avril 2006 au 31 mars 2007						
	Très insatisfait	Insatisfait	Neutre	Très satisfait	Satisfait	Sans objet
Le personnel a-t-il compris votre question?	4,3%	3,9%	5,6%	26,3%	58,5%	1,3%
Délai de réponse	5,4%	4,3%	7,7%	29,2%	52,4%	1,0%
Degré d'exhaustivité de la réponse	5,5%	5,8%	8,9%	27,3%	51,4%	1,0%
Utilité de l'information	7,3%	5,8%	9,3%	25,8%	50,6%	1,2%
Clarté de la réponse	4,8%	4,0%	8,0%	27,7%	54,2%	1,2%
Courtoisie du personnel	3,7%	0,1%	2,1%	16,6%	72,5%	4,9
Degré de satisfaction générale à l'égard de la réponse obtenue	6,0%	6,4%	6,0%	24,3%	56,3%	1,2%



Ce service est utilisé par des employeurs, des représentants gouvernementaux, des travailleurs, etc. Le tableau 4 fournit une ventilation des catégories d'utilisateurs au cours de la même période.

Tableau 4

Demandes de renseignements par groupe tripartite
Exercice du 1er avril 2006 au 31 mars 2007

Groupe tripartite	Pourcentage
Employeurs	28%
Gouvernements	2%
Travailleurs	33%
Autres	37%
Total	100%

Commentaires d'utilisateurs

« Vous avez consacré beaucoup de temps à cette question. Merci beaucoup de votre aide! Ces renseignements sont excellents, et nous allons les utiliser dans nos réunions sur la sécurité et notre programme de sécurité. Ce n'est pas tout le monde qui prendrait le temps de fournir ce genre de renseignements détaillés. Merci à vous. »

« Merci de m'avoir laissé un e-mail. J'espère qu'ils vont trouver un remède pour cette maladie (Hep c). Au plaisir d'avoir des informations. Bye. Un gros merci. »

« Excellent service! J'ai reçu de l'information utile par e-mail dans les jours suivants. La personne qui a répondu à mon appel a écouté patiemment et a répondu à toutes mes questions et à toutes mes préoccupations. C'est un employé de premier ordre! »

« Merci d'avoir rassemblé toute cette information et de m'avoir rappelé aussi rapidement! Tout ça sera très utile! »



Éducation et formation



Ce groupe offre un service fiable et de grande qualité pour répondre aux besoins d'éducation et de formation des Canadiens dans leur milieu de travail. Il comprend :

- ▶ **des cours (en classe ou en ligne)**
- ▶ **des publications**
- ▶ **des Réponses SST**
- ▶ **des systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail**

Le service Éducation et Formation

L'éducation et la formation figurent encore aujourd'hui parmi les moyens les plus efficaces de faire mieux connaître aux employeurs et aux travailleurs leurs droits et leurs responsabilités en matière de santé et de sécurité. Le CCHST offre des cours traditionnels en classe et des cours en ligne pour mieux répondre aux besoins spécifiques des travailleurs canadiens en matière d'éducation à la SST.

Les cours demeurent une importante source de revenus pour le CCHST. Ils sont élaborés selon des procédures établies qui nous assurent de leur très haute qualité. Le personnel du CCHST crée ces cours avec l'aide et les conseils de spécialistes et d'experts externes, au besoin. L'examen tripartite externe des cours par des représentants des gouvernements, du patronat et des syndicats garantit équilibre, exactitude et compréhension de la part de toutes les parties constituant les milieux de travail.

► Cours en classe

La formation en classe demeure très populaire, notamment pour le cours maintenant réputé La formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs. Ce cours répond à un besoin particulier puisqu'il y est question du rôle de premier plan et des responsabilités des gestionnaires et des superviseurs.

Deux nouveaux cours en classe sont offerts pour répondre aux besoins exprimés par nos clients, en plus du cours classique La formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs (2 jours) :

- Un cours d'une journée intitulé La santé et sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs de compétence fédérale, qui s'adresse principalement au personnel du gouvernement fédéral.
- Un cours d'une demi-journée sur la santé et la sécurité destiné aux cadres supérieurs.

Incidence et portée

Les cours en classe ont attiré en tout plus de 220 participants. Cette année, nous sommes allés plus loin qu'Hamilton, puisque des cours ont été offerts dans d'autres villes du pays, dont Ottawa, Edmonton, Vancouver, Fort McMurray et Richmond.



► Cours en ligne

Les cours en ligne du CCHST sont destinés à aider les Canadiens à acquérir rapidement, et à appliquer dans leur milieu de travail, les principes de santé et de sécurité au travail qui permettent de protéger ces milieux contre les blessures et les maladies. La série de cours en ligne, offerte sur le Web par le CCHST continue d'attirer beaucoup de participants qui s'inscrivent à titre privé ou sont inscrits par un organisme. Chaque cours est offert en français et en anglais, avec voix hors champ. Le tarif des cours comprend des pris pour une inscription individuelle de même que des forfaits établis à l'échelle d'une organisation.

Le CCHST a créé ces cours en réponse à de nombreuses demandes de travailleurs, d'employeurs et de gouvernements qui ont besoin de programmes SST d'excellente qualité mais aussi abordables. Les cours en ligne suivants ont été lancés cette année, ce qui porte le nombre total de cours à 23 :

Le cadenassage

La violence en milieu de travail - Sensibilisation

La violence en milieu de travail – Reconnaître les risques et prendre les mesures appropriées

La violence en milieu de travail – Établir un programme de prévention

Le SIMDUT : comprendre les FS

Le retour au travail : les rudiments

Les espaces clos : les rudiments (3 modules)

Partie 1 : Sensibilisation aux risques

Partie 2 : Maîtrise des risques

Partie 3 : Travailler en toute sécurité

La gestion des espaces clos

La santé et la sécurité des entrepreneurs

Le Code canadien du travail, Partie II : un aperçu

Les préparatifs d'urgence pour les travailleurs

La planification des interventions d'urgence

L'évolution continue

Depuis l'introduction des cours en ligne, les utilisateurs continuent d'exprimer le besoin de cours supplémentaires offerts sur le Web (Internet). Nous sommes en train d'élaborer de nouveaux cours en ligne et d'élargir le choix offert aux utilisateurs.

Rayonnement

Les cours en ligne ont poursuivi leur croissance exponentielle. Au cours de ce seul exercice, 11 541 « places » ont été vendues dans tout le Canada ainsi qu'à certains organismes étrangers. Depuis que nous avons commencé à offrir ces cours en juin 2004, nous avons vendu au total plus de 18 673 inscriptions. Nos clients proviennent d'une vaste gamme de secteurs d'activité et de professions, dont les milieux universitaires, les sociétés d'assurances, les banques, les entreprises journalistiques, les débardeurs, les entreprises de fabrication, l'industrie de la construction et les organismes publics (surtout fédéraux).

Suivi et amélioration continue

Pour garantir que nous répondons effectivement aux besoins de nos participants, nous avons ajouté un formulaire d'évaluation officiel à chaque cours. Les participants s'en servent régulièrement : 96% de nos répondants (plus de 280) ont déclaré qu'ils étaient satisfaits de leur cours en ligne.

► Cours personnalisés

Les cours en ligne personnalisés sont des cours qui s'inspirent des cours existants. Dans le cadre de cette formule, nous avons offert les cours suivants :

Le Comité de santé et de sécurité pour l'Université d'Ottawa

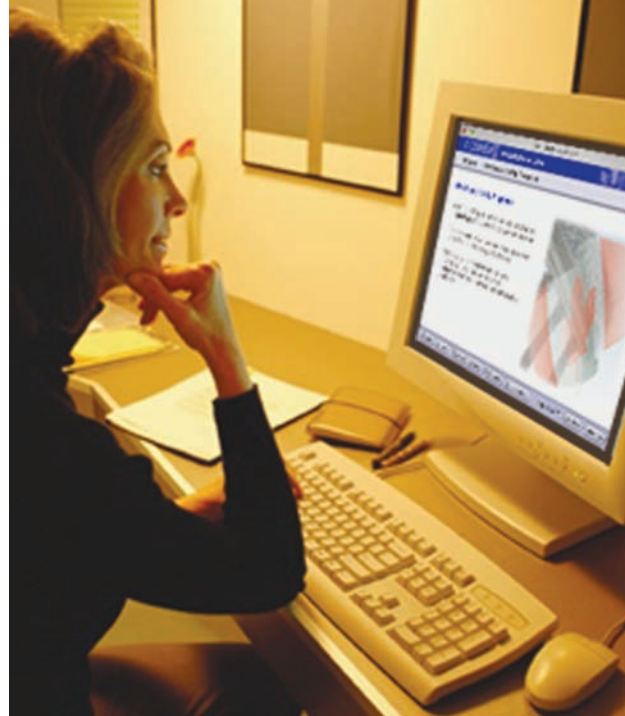
La formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs (8 modules) pour Chemin de fer Canadien Pacifique

La formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs (8 modules) pour Unilever

Le cadenassage pour les inspecteurs pour l'ACALO-SST (offert en anglais seulement)

Nous avons créé un cours entièrement nouveau pour Astra Zeneca Canada sur la santé et la sécurité pour les gestionnaires de bureau. Par ailleurs, nous sommes en train de collaborer avec la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail de l'Ontario pour intégrer les neuf cours en ligne du Programme d'encouragement à la sécurité dans les collectivités à notre plate-forme de conception et d'exécution.

Nous envisageons d'autres partenariats pour développer ce mode d'apprentissage.



Rétroaction

Voici quelques commentaires tirés des formulaires d'évaluation que les participants sont invités à remplir après chaque cours.

« *Le cours a non seulement répondu à nos attentes, mais les a dépassées.* »

« *Je pense que tout le monde devrait suivre ce cours.* »

« *(...) une fois le programme lancé, je n'ai pas pu le lâcher. C'était très intéressant et très bien présenté. Merci.* »

« *Très clair et concis.* »

« *Formation bien structurée et utile.* »

« *Très bon cours, bien présenté, avec descriptions verbales et illustrations.* »

« *Très facile à comprendre et à suivre. Bien présenté et vivant.* »

« *J'ai trouvé que ce cours proposait beaucoup de renseignements et de marches à suivre utiles.* »

« *Les sujets présentés sont faciles à comprendre et peuvent servir en milieu de travail.* »

« *Pour un cours de base sur les risques électriques, je trouve que c'était très bien fait. J'en suivrai certainement d'autres. Merci.* »

« *(...) Les entreprises devraient exiger que TOUS les membres des comités SST suivent ce type de formation. Même les superviseurs devraient comprendre ça.* »

« *Excellent cours. Tous les professionnels de la sécurité devraient le suivre.* »

« *Facile à suivre. Intéressant d'avoir la possibilité d'être jumelé à un instructeur en temps réel et de désactiver cette fonction pour continuer à son propre rythme.* »

« *Excellent cours. Très approfondi.* »

► Publications

Le CCHST offre un service de publications sur les questions de santé et de sécurité au travail, sous forme imprimée ou électronique, pour répondre aux besoins des travailleurs canadiens.

Le CCHST publie des guides, des Infogrammes et divers autres documents répondant aux besoins des milieux de travail canadiens en matière d'informations pratiques, bien documentées et préparées avec soin. Les fameux guides santé sécurité du CCHST informent les gens des risques et dangers des milieux de travail, et les aident à réduire les risques et à prévenir les blessures. Ils sont conçus pour servir d'instruments de référence et de sources d'information sur place.

Les publications imprimées sont un moyen traditionnel et efficace d'informer et d'éduquer les gens concernant les risques et les dangers, les pratiques de travail sûres et d'autres questions ayant trait à la santé et à la sécurité au travail. Elles sont populaires auprès de toutes sortes d'entreprises et d'organismes.

Les publications du CCHST sont largement utilisées par les gestionnaires, les superviseurs, les travailleurs et les membres de comités de santé et de sécurité, qui y trouvent de l'information sur différents sujets (ex. : air intérieur, ergonomie, violence en milieu de travail) et fonctions relativement à la sécurité en milieu de travail (ex. : comités SST ou planification d'urgence).

Un autre aspect important des publications provient de ce que, tout comme les Réponses SST, les cours en ligne et la base de données CHEMINFO, elles sont produites par le CCHST et représentent celui-ci dans l'ensemble du

Canada et le reste du monde. Ces publications sont achetées par des organismes gouvernementaux pour distribution dans les milieux de travail : elles témoignent de la crédibilité et de la réputation du CCHST comme source d'information fiable.

Incidence

Avec près de 20 000 exemplaires vendus chaque année, les publications du CCHST ont une grande incidence en matière de santé et de sécurité au Canada.

La plupart des publications sont achetées par l'employeur (ex. : gestionnaire responsable de la sécurité ou des ressources humaines) pour distribution et utilisation sur les lieux de travail. Elles sont également achetées par des professionnels de la santé et de la sécurité, par des professionnels de la santé au travail, par des formateurs et par divers consultants.

L'incidence des publications du CCHST dépasse largement l'information fournie directement à des milliers d'acheteurs. De concert avec le CCHST, d'autres organismes, comme des associations s'occupant de sécurité par exemple, en distribuent des versions adaptées aux besoins de leurs clients. Les enquêtes auprès des clients attestent que les guides et autres publications sont employés pour décider de changer ou d'améliorer des méthodes et des marches à suivre qui protègent la santé et assurent la sécurité de beaucoup d'autres travailleurs.

Le dernier guide publié, intitulé Guide santé sécurité de l'entretien d'immeubles, a été publié à la fin de l'exercice. Les recettes de vente globales pour 2006-2007 s'élèvent à 142 000 dollars.

Aller de l'avant

Nous prévoyons ce qui suit pour le service des publications :

- Élargir encore le service et produire plus de nouveaux titres.
- Instaurer des normes et procédures destinées à garantir une production de haute qualité et efficace.
- Améliorer la promotion des ventes des publications existantes, plus précisément par un marketing bien ciblé.
- Améliorer la procédure d'élaboration et de rédaction de nouveaux titres et de mise à jour des publications actuelles.





► Réponses SST

Le volet Réponses SST fournit un service d'information global sur le Web sous une forme facile à comprendre et à utiliser pour les travailleurs de tous les milieux s'intéressant aux problèmes de santé et de sécurité au travail.

Les Réponses SST (comme leur équivalent anglais OSH Answers) permettent aux Canadiens d'avoir accès à des renseignements sûrs et pertinents en matière de santé et de sécurité 365 jours par année, 24 heures sur 24. Il existe actuellement 670 documents, faciles à comprendre et présentés sous forme de questions et de réponses, qu'il est possible de consulter gratuitement sur le site du CCHST. Tous sont disponibles en français et en anglais, et quelques-uns le sont également en espagnol par le biais de Respuestas OSH.

Le volet Réponses SST ne contribue pas directement aux objectifs financiers du CCHST, mais il améliore la visibilité et la crédibilité de notre organisme dans son ensemble.

Auditoires visés

Les auditoires principalement visés par Réponses SST sont les travailleurs canadiens et leurs employeurs. Le service a cependant élargi son influence au-delà des frontières du Canada pour être désormais utile à des millions de travailleurs dans le monde entier.

Suivi et amélioration continue

Cette année, douze nouveaux documents ont été ajoutés à la liste, et 32 ont été révisés. Ces chiffres montrent qu'il est nécessaire de continuellement s'efforcer de fournir l'information la plus récente pour optimiser notre incidence sur la santé et la sécurité des entreprises canadiennes.

Les plans de travail pour 2007-2008 continuent de mettre l'accent sur les deux aspects les plus critiques du volet Réponses SST et accordent la plus haute importance à cet intérêt renouvelé : nous comptons produire environ 24 nouveaux documents (soit l'équivalent d'un toutes les deux semaines) sur des sujets nouveaux et thématiques intéressant les travailleurs et les employeurs canadiens, ainsi que sur d'autres sujets à l'appui d'autres initiatives du CCHST (apprentissage en ligne, publications, Rapport sur la santé et la sécurité).

Par ailleurs, pour conserver notre réputation de source d'information sûre et fiable, nous nous attachons également à réviser nos 670 documents actuels pour garantir l'exactitude et l'actualité de l'information que l'on attend du CCHST, car environ 500 de ces documents ont plus de trois ans (âge considéré comme « vieux » par la plupart des utilisateurs du Web). Cette tâche d'une grande envergure, mais aussi d'une grande importance, exige la participation d'un certain nombre d'employés de tous les services du CCHST.

Nous avons d'autres projets, dont une enquête auprès des utilisateurs plus tard au cours de l'année, qui nous permettra de mesurer la portée et l'impact des Réponses SST ainsi que les besoins et les souhaits de nos nombreux utilisateurs dans le monde entier. Nous envisageons également de reformater et de réorganiser les différentes Réponses SST pour faciliter leur consultation et créer des moyens d'accroître leur utilité en ajoutant des renvois aux produits et services utiles du CCHST, ce qui améliorera encore leur impact sur les efforts de promotion et de production de recettes du CCHST.

Incidence et rayonnement

Les Réponses SST continuent d'avoir énormément de succès dans le transfert de savoir sur la santé et la sécurité auprès des Canadiens et d'utilisateurs du monde entier. Les statistiques le prouvent sans équivoque.

- 6,6 millions de documents communiqués en 2006-2007.
- 2,5 millions de visiteurs individuels.
- 145 pays représentés.

L'utilisation de ce service de questions/réponses gratuit a augmenté de façon vertigineuse : le nombre de visiteurs (« demandeurs de renseignements ») est

passé d'environ 500 000 en 2000 à 2,5 millions en 2006-2007 (figure 1a), et les documents ont été consultés plus de 6,6 millions de fois en 2006-2007 (figure 1b), comparativement à 1,5 million de fois en 2000. Le service a aussi un rayonnement international, puisque près de 145 pays sont représentés dans les consultations (de l'Australie au Zimbabwe en passant par presque tous les points du globe).

Portée supplémentaire

Les documents Réponses SST et OSH Answers permettent de rejoindre un public beaucoup plus large. Beaucoup de demandeurs de renseignements demandent l'autorisation de reproduire ces documents pour des programmes d'éducation et de formation dans des écoles et des milieux de travail, des bulletins d'information, des articles de revue, des manuels et même pour redistribution dans les bureaux de fournisseurs de soins de santé.

En 2006-2007, nous avons reçu 92 demandes de reproduction de publications protégées par le droit d'auteur. Nous avons demandé à chaque fois combien d'exemplaires seraient produits (ex. : nombre de livres imprimés, tirage du journal ou de la publication, nombre de documents distribués en classe, etc.). Au total, ces 92 demandes ont donné lieu à la production de près de 400 000 exemplaires de documents du CCHST. Par ailleurs, les renseignements sont probablement communiqués à beaucoup d'autres personnes en raison du vaste lectorat de ces publications. Les organismes intéressés sont des ministères gouvernementaux, des entreprises, des syndicats, des organismes de soins de santé et des établissements d'enseignement.

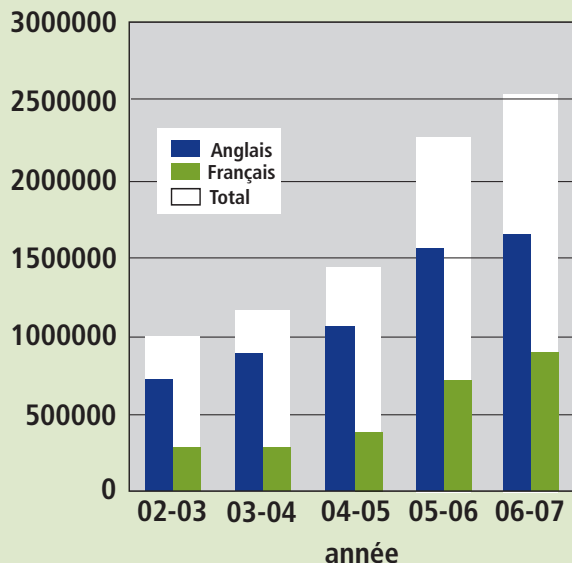
Nous envisageons de faire traduire certaines Réponses SST en portugais, par le biais de Serviço Social da Indústria (SESI) au Brésil.

Faits notables

La plupart des documents et sujets populaires restent les suivants (sans ordre précis) :

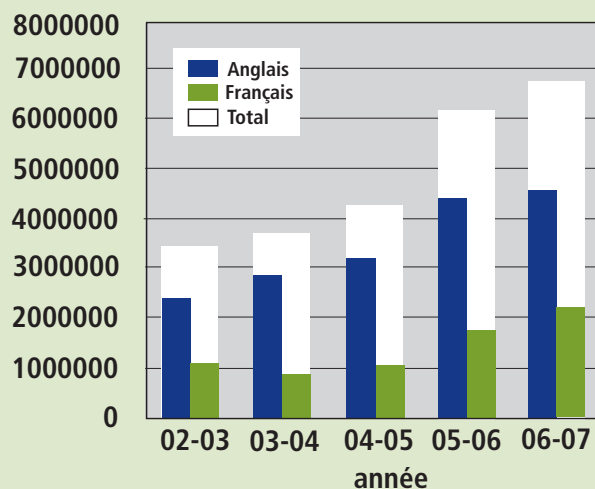
- L'ergonomie au bureau – documents divers (comment acheter/régler une chaise, techniques d'étirement, etc.).
- Les maladies, notamment les problèmes ergonomiques et liés aux MTR, par exemple les kystes ganglionnaires, le syndrome du canal carpien, mais aussi le phénomène de Raynaud, la maladie des légionnaires et le staphylocoque aureus résistant à la méthicilline.

Réponses SST et OSH Answers
(nombre de visiteurs)



- Le stress au travail.
- L'hygiène personnelle, par exemple le nettoyage des mains : réduire le risque d'infections courantes et précautions universelles.
- L'intimidation et la violence en milieu de travail.
- Les questions juridiques, par exemple le principe de diligence raisonnable.
- Les renseignements sur les produits chimiques tels que les FS.
- Qu'est-ce que la dose létale 50?
- Les fours à micro-ondes.
- Les thèmes saisonniers : conditions de chaleur ou de froid extrême, température maximale pour le travail, conseils pour la conduite automobile en hiver.

Consultation de Réponses SST et OSH Answers
(Nombre de « demandes » ou de clics pour la consultation de documents par année)



► **Systemes de gestion de la santé et de la sécurité au travail**

Travaux SST

Travaux SST, le nouveau système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (SGSST) du CCHST, en est à l'étape de l'essai pilote, et sa mise en œuvre officielle est prévue pour l'été 2007. Il s'agit d'un système adaptable qui peut être employé pour répondre à certains besoins spécifiques des entreprises canadiennes en matière de santé et sécurité au travail. L'élaboration et la mise en œuvre de ce service de gestion sur le Web visent à aider les organisations à entretenir et à améliorer leurs programmes SST actuels ainsi qu'à comprendre et à respecter les exigences des normes nationales et internationales en matière de SGSST comme la OHSAS 18001 et la CAN/CSA Z1000.

Les lois fédérales, provinciales et territoriales sur la santé et la sécurité au travail au Canada exigent que les organisations se dotent de programmes de santé et sécurité au travail. C'est en raison de cette exigence juridique que beaucoup d'entre elles ont déjà un programme de ce genre en place, avec toute la documentation et les registres utiles. D'autres seront très désireuses de se doter d'un programme de ce genre. Un système de gestion en santé et sécurité suppose l'intégration de la santé et de la sécurité à tous les aspects du fonctionnement d'une entreprise, qu'il s'agisse de la production, des ressources humaines, de l'administration, des finances, de l'entretien ou des achats.

Le système Travaux SST a été créé par le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail pour aider les organisations à :

- améliorer leur programme de santé et sécurité au travail actuel;
- inciter et motiver les employés à améliorer leur santé, leur sécurité et leur bien-être, au travail et chez eux;
- améliorer le rendement en matière de santé et sécurité en milieu de travail;
- veiller à ce que tous les employés soient sensibilisés aux problèmes de santé et de sécurité réels et potentiels, et aux façons d'y faire face;
- faire la preuve que l'organisation s'est dotée d'un programme de santé et sécurité au travail efficace;
- mettre en œuvre un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail qui réponde aux

exigences des normes nationales et internationales comme la CAN/CSA Z1000-06 et la OHSAS 18001;

- instaurer un cadre de référence souple permettant d'appliquer correctement toutes les normes de santé et de sécurité au travail.



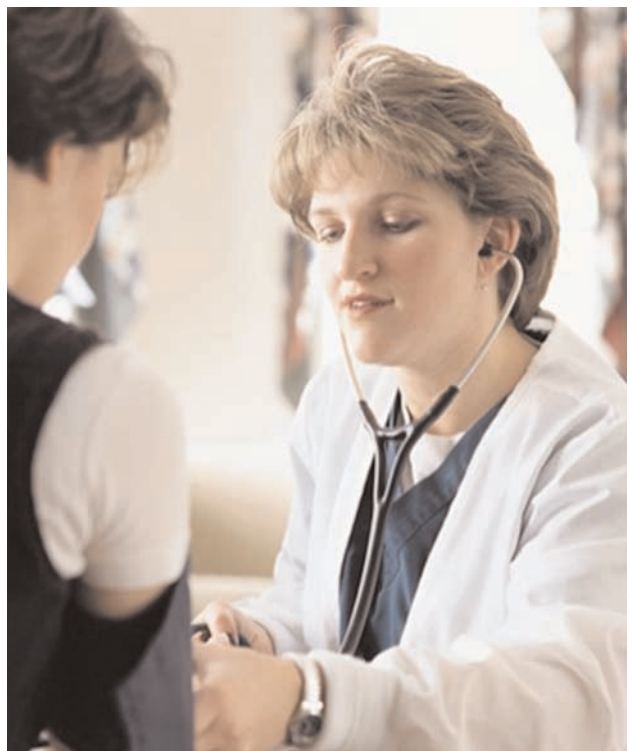
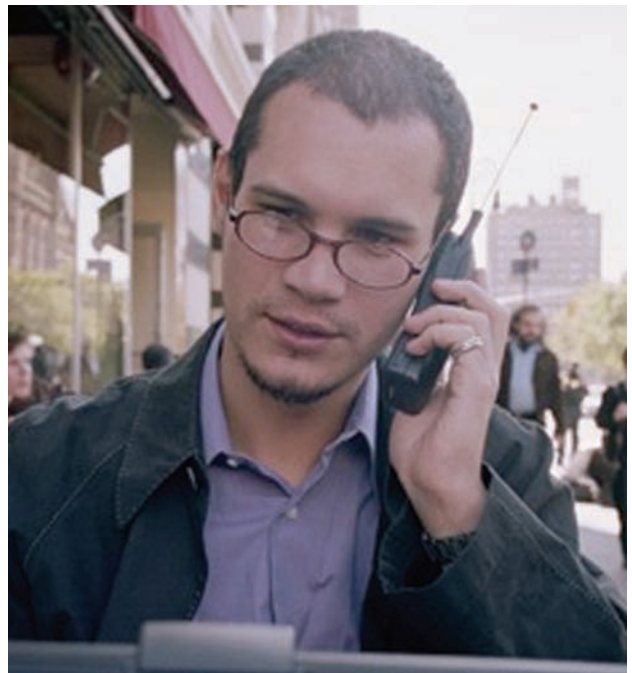
L'adoption du système Travaux SST par une organisation entraîne :

- l'intégration des responsabilités en matière de santé et sécurité au travail à la gestion des activités quotidiennes;
- le respect et le dépassement des exigences de conformité de la réglementation;
- la gestion et l'amélioration du programme de santé et sécurité au travail;
- l'amélioration de la productivité du milieu de travail;
- la promotion d'une culture supérieure de la sécurité;
- le maintien en poste des employés et l'instauration d'un milieu de travail sain et sûr.



Grâce au cycle Planifier/Réaliser/Vérifier/Agir prévu dans la plupart des normes de service applicables à la gestion en santé et sécurité au travail, les organisations seront en mesure de faire des progrès constants à l'égard de la réduction, et finalement de l'élimination, des blessures et des maladies dans les milieux de travail.

La première étape de l'élaboration de Travaux SST a été confiée à une entreprise externe. Lorsqu'elle a été terminée, tout le système a été transféré sur un serveur interne du CCHST pour permettre la gestion plus efficace et l'amélioration de ce système.



Services généraux de santé et de sécurité



Ce groupe fournit un service complet d'information et appuie les initiatives prises en matière de santé et sécurité dans tous les domaines liés au travail (exception faite de la sécurité chimique) pour améliorer la santé globale – mentale, physique et psychologique – des travailleurs. Le CCHST fournit ces services au moyen des produits et des outils suivants :

- ▶ **Législation enviroSST canadienne plus Standards**
- ▶ **Ressources nationales des opérations du travail**
- ▶ **Programme de soutien à l'éducation**
- ▶ **Bases de données bibliographiques et Encyclopédie du BIT**
- ▶ **Site Web de WorkSafe Saskatchewan**
- ▶ **Base de données sur les pratiques de prévention et SST pour tous**
- ▶ **Bibliothèque des inspecteurs de navire sur CD-ROM**
- ▶ **Réseau canadien de la santé (RCS)**
- ▶ **Amélioration de la santé et de la sécurité au travail dans le secteur privé brésilien (EOHSBI)**
- ▶ **Trousse d'information sur la qualité de l'air intérieur**
- ▶ **Portail Web Planification de pandémie**
- ▶ **Autres projets**

Les Services

En fournissant un service d'information complet sur tous les aspects de la santé et de la sécurité au travail, le CCHST contribue à répondre aux besoins d'information des milieux de travail canadiens. Ces services incluent des sources d'information qui aident les Canadiens à instaurer des milieux de travail sains et sécuritaires, qu'il s'agisse de pratiques de santé et sécurité au travail, de mesures de mieux-être, de conception du travail, de systèmes organisationnels, de pratiques de gestion des RH ou de la culture du lieu de travail.

► **Législation enviroSST canadienne plus Standards**

Ce service renseigne les Canadiens sur les principales lois et normes référencées afin qu'ils comprennent leurs droits et leurs responsabilités juridiques. Les employeurs et les travailleurs peuvent y trouver instantanément les renseignements actuels dont ils ont besoin pour chaque juridiction en un même endroit, sans avoir à les chercher dans des gazettes officielles et autres documents. Le texte complet des normes référencées de la CSA et de l'ONGC est particulièrement utile et constitue la preuve des partenariats que le CCHST conclut pour veiller à ce que les Canadiens disposent des instruments dont ils ont besoin pour respecter la loi.



Portée

Près de 500 organisations, au Canada comme à l'étranger, souscrivent au service Législation enviroSST dans ses différents formats : régional, national, PLUS standards, sur le Web et sur CD-ROM. Les réactions des utilisateurs permettent de mieux comprendre l'usage des données : elles servent, par exemple, à rédiger des politiques, à rester conforme à la loi ou à mettre en œuvre des normes comme ISO 14000 et CSA Z1000.

► **Ressources nationales des opérations du travail – CD-ROM**

Produit en collaboration avec le Programme du travail de Ressources humaines et Développement social Canada, ce service offre le texte complet du Code canadien du travail et des normes CSA et ONGC connexes ainsi que les documents et les directives d'interprétation. On y trouve également d'autres lois fédérales importantes concernant des sujets tels que l'équité en matière d'emploi ainsi que des publications de RHDSC pour le milieu de travail.

Portée

Le contenu de ce produit est indispensable tant pour les inspecteurs du gouvernement que pour les organismes de compétence fédérale dans des secteurs comme le transport, la banque et la radiodiffusion. Par exemple, sa transférabilité garantit qu'il peut être employé par les Agents des affaires du travail de RHDSC dans des milieux de travail où l'accès au Web n'est peut-être pas possible.

► **Programme de soutien à l'éducation**

Le Programme de soutien à l'éducation (PSE) du CCHST est offert exclusivement aux universités et aux collèges comme instrument de formation des étudiants pour les initier à la santé et à la sécurité environnementales et professionnelles, et comme guide facilitant les efforts des universités et des collèges en vue d'instaurer un environnement de travail sain et sûr. Ce programme comprend les bases de données suivantes : MSDS, FTSS, CHEMINFO, RTECS®, Canadiana, CISILO, HSELINE, OSHLINE® avec NIOSHTIC®/NIOSH-2, ainsi que plusieurs ressources gratuites.

Portée

Au 31 mars 2007, le PSE avait attiré 103 clients, dont 55 au Canada, 32 aux États-Unis et 16 dans d'autres pays. Le total des souscriptions représente :

- 1,7 million d'étudiants à temps plein,
- 1 million d'étudiants à temps partiel,
- 450 000 professeurs et membres du personnel.

► Bases de données bibliographiques et Encyclopédie du BIT

Les bases de données bibliographiques et l'Encyclopédie du BIT sont un volet important du service d'information du CCHST sur le Web. Cette collection comprend OSHLINE, la base de données du CCHST renvoyant à des articles de journaux, des rapports et des comptes rendus de conférences sur la santé et la sécurité au travail. L'Encyclopédie du BIT est un projet de collaboration entre le BIT et le CCHST : ce dernier offre l'encyclopédie avec la base de données CIS/BIT en français et en anglais sur le Web.

Portée

Les bases de données bibliographiques et l'Encyclopédie du BIT sont employées par des centaines d'organisations dans le monde entier, notamment par des instituts de recherche, des universités, des associations de santé et de sécurité, des ministères gouvernementaux et des entreprises. Ces produits représentent une collection unique et inestimable de références à des documents et des textes sur la SST. Qu'il s'agisse d'étayer une enquête en profondeur sur les documents portant sur un certain thème ou de répondre aux questions qui se posent tous les jours sur la santé et la sécurité au travail, ces sources d'information fournissent des références fiables lorsqu'on en a besoin. Par exemple, un gestionnaire de la santé et de la sécurité peut y faire des recherches sur, par exemple, « la formation en santé et sécurité des employés temporaires » et trouver des renseignements allant d'articles de journaux et des rapports au texte intégral de l'Encyclopédie du BIT en sachant que ces renseignements ont été choisis avec soin et ajoutés en connaissance de cause à la collection du CCHST. Une recherche de ce genre dans Google donnerait lieu à environ un million de références et, dans Google Scholar, à 33 000 références. Ces références peuvent être valables, mais cela représente un volume d'information beaucoup trop considérable à consulter et à évaluer.

Les projets

► Site Web de Worksafe Saskatchewan

Le site Web de Worksafe Saskatchewan a été élaboré en collaboration avec la commission des accidents du travail et le ministère du travail de la Saskatchewan : il s'agit d'une source d'information destinée à prévenir les blessures et les maladies en milieu de travail. Les statistiques du site attestent que les demandes d'informations pratiques ne concernent pas seulement les risques et les moyens de les contrôler, mais aussi la mise en place de programmes de base en milieu de



travail, les inspections et les programmes de prévention. De nouveaux thèmes, comme la santé au travail et la santé mentale ou la question des parfums ajoutés à l'air intérieur des lieux de travail, garantissent au site son caractère actuel et son utilité.

Portée

Les utilisateurs du site de Worksafe Saskatchewan se font de plus en plus nombreux : en 2006, le site a été consulté plus de 270 000 fois par plus de 128 000 visiteurs individuels. Cette circulation indique que le CCHST aide la commission des accidents du travail et le ministère du travail de la Saskatchewan à faire rayonner auprès d'une vaste gamme de milieux de travail de l'information facile à utiliser et à comprendre pour la mettre à profit dans toutes sortes de milieux : bureaux, industrie, exploitation minière, etc. La satisfaction exprimée par les utilisateurs donne à penser que ces renseignements sont partagés dans le milieu de travail et qu'ils servent à y améliorer la santé et la sécurité.

► Bases de données sur les pratiques de prévention et SST pour tous

Des projets comme la base de données sur les pratiques de prévention de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail sur le Web et SST pour tous ont été lancés par des organisations externes connaissant bien les compétences et les produits uniques du CCHST. L'expérience acquise au cours de la réalisation de ces produits a été mise à profit dans le cadre de projets réalisés dans d'autres sphères de compétence. Par exemple, le service SST pour tous créé pour la CSPAAT de l'Ontario a donné lieu à la création de services semblables dans les T.N.-O. et Nunavut ainsi qu'en Saskatchewan.

Portée

Plus de 10 000 CD-ROM de SST pour tous ont été distribués, tandis que le site Web de STT pour tous a été pendant de nombreuses années une source importante de prévention des blessures et des maladies en Ontario. Le site Web a été consulté en moyenne par 22 000 visiteurs par mois, à raison de 62 000 à 79 000 pages de renseignements sur les dangers et la prévention. Nous savons, d'après les réactions des utilisateurs, que SST pour tous a eu un effet sur les milieux de travail. Des membres de comités de santé et sécurité, des employeurs et des intermédiaires se servent de ces renseignements et partagent leur savoir pour apporter des changements dans leur milieu de travail. Le site Web des pratiques de prévention reçoit en moyenne 6 500 visiteurs par mois, qui tirent parti de cette base de données sur les bonnes pratiques.

► **Bibliothèque des inspecteurs de navire sur CD-ROM**

La Bibliothèque des inspecteurs de navire a été créée à la demande du personnel de Transports Canada qui connaissait le travail réalisé par le CCHST pour RHDSC sur le CD-ROM Ressources nationales des opérations du travail. Auparavant, il n'était pas pratique pour ceux qui s'occupaient de sécurité maritime de transporter des publications imprimées, et la recherche de renseignements utiles prenait beaucoup de temps, notamment pour ceux qui se trouvaient à bord de navires ou dans des régions éloignées, sans accès au Web (Internet). La Bibliothèque des inspecteurs de navire est un excellent exemple de la façon dont le CCHST et ses partenaires en sécurité maritime ont collaboré pour trouver une solution novatrice et éprouvée afin d'améliorer l'accès à l'information. Plus de 300 inspecteurs de navire de Transports Canada sont les seuls utilisateurs de ce produit. La Bibliothèque en est à sa dixième édition.

► **Réseau canadien de la santé (RCS)**

Le Réseau canadien de la santé est un autre partenaire remarquable du CCHST. Les membres du personnel du CCHST collaborent avec d'autres grands organismes canadiens du secteur de la santé ainsi qu'avec l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) pour fournir toutes sortes de renseignements gratuits, fiables, à jour et utiles sur la promotion de la santé, la maladie et la prévention des blessures. Le but du RCS est de fournir aux gens les renseignements dont ils ont besoin pour prévenir les maladies et faire des choix sains pour eux-mêmes et leurs collectivités.

Portée

Le CCHST est chargé de la collection sur la Santé en milieu de travail. Nous faisons la promotion du Réseau par le biais d'articles pour son site, de notre bulletin d'information électronique Health@Work/Santé @u travail, de conférences et d'ateliers. À l'automne 2006, le nombre de consultations de l'onglet Santé en milieu de travail du Réseau a atteint un record en raison d'une large promotion du site Web et d'un article vedette sur la santé au travail, préparé par le CCHST. Une enquête en ligne auprès des utilisateurs, réalisée à l'automne 2006, a permis de souligner les principaux sujets d'intérêt (le stress au travail, par exemple) concernant lesquels la plupart des utilisateurs trouvent l'information utile pour répondre à leurs besoins. Elle a également révélé que la plupart des utilisateurs recommanderaient la section Santé en milieu de travail à leur famille, leurs amis ou leurs collègues. Les trois principaux groupes d'utilisateurs sont les praticiens de la santé et de la sécurité au travail, les travailleurs et les promoteurs de la santé au travail dans toutes les régions du Canada.

► **Amélioration de la santé et de la sécurité dans le secteur privé brésilien (EOHSBI)**

Le CCHST est membre d'un consortium d'organisations canadiennes du secteur privé et du secteur public qui ont conclu un partenariat avec le Brésil pour répondre aux besoins de petites et moyennes entreprises de certains secteurs d'activité brésilien en matière de santé et de sécurité au travail. Dans le cadre de ce projet, financé par le Fonds de transfert de technologie au Brésil de l'ACDI et de l'ABC, le CCHST dirige l'élaboration d'un portail d'information SST répondant aux besoins des milieux de travail du secteur privé





brésilien. En avril 2006, deux membres du CCHST ont organisé un atelier au Brésil, où l'on a mis la dernière main aux spécifications d'un système achevé. En décembre 2006, deux membres du CCHST ont organisé un atelier au Brésil pour réexaminer la fonctionnalité du système au cours des dernières étapes de son élaboration. En février 2007, des représentants du SESI ont participé à une séance de formation approfondie au CCHST, où ils ont appris comment promouvoir le portail SST sur le Web, en se servant des services et activités du CCHST comme études de cas.

Le projet est coordonné par le ministère national du service social de l'industrie (SESI) du Brésil et par l'Université Ryerson au Canada.

Incidence

La portée internationale du projet a donné au CCHST l'occasion de mettre en valeur l'éventail de ses produits et services, et de tirer parti du partenariat en cours avec les membres du consortium. Tous les instruments élaborés pour le projet auront certainement un impact positif sur l'amélioration de la santé et de la sécurité dans les milieux de travail du Brésil.

► Trousse d'information sur la qualité de l'air intérieur

Ce projet a été entrepris au profit du ministère albertain de l'emploi, de l'immigration et de l'industrie : il s'agissait d'élaborer une ressource utile pour les employés de bureau et d'autres travailleurs de l'Alberta. La publication fournira des renseignements de base sur la qualité de l'air intérieur (QAI) et permettra de

circonscrire les principaux problèmes qui se posent en milieu de travail. Elle fournira des instruments d'enquête, un abécédaire sur les systèmes CVCA, des moyens d'évaluer et de régler toutes sortes de problèmes ayant trait à la QAI, ainsi que les normes et directives actuelles intéressant le Canada. La publication a été diffusée en mars 2007. Elle fournit également de l'information sur les pratiques optimales en matière de QAI.

Portée

Le ministère albertain de l'emploi, de l'immigration et de l'industrie diffusera la publication dans les milieux de travail de la province. Compte tenu des renseignements recueillis au cours de l'élaboration de la publication, le CCHST réutilisera l'information sur la QAI pour mettre à jour et créer de nouvelles Réponses SST sur la QAI et il mettra à jour son propre Guide santé sécurité sur la qualité de l'air intérieur.

► Portail Web Planification de pandémie

Le CCHST a créé le site Web intitulé Planification de pandémie pour fournir une seule et même source d'information crédible et concrète sur les pandémies et pour offrir des ressources en matière de planification à l'intention des entreprises et des travailleurs du Canada. Le CCHST a élaboré un contenu et des instruments pratiques pour ce fabuleux site d'information, afin qu'il soit spécifiquement utilisé dans la collectivité, à la maison et au travail. Ces ressources de planification sont conçues pour faciliter la tâche des entreprises et des employés qui doivent dresser des plans d'action personnels et collectifs en cas de pandémie. Il s'agit de fournir des renseignements qui permettront de garder les gens en bonne santé et actifs dans des milieux de travail sains au cours d'une importante épidémie de grippe. Ce projet a été financé par RHDSC. Le site Web a été mis à la disposition du public en français et en anglais au début du mois de mars.

Portée

Au cours du premier mois suivant sa diffusion en mars 2007, le portail a reçu 783 visiteurs à raison de 1 559 consultations, et les statistiques ultérieures donnent à penser que ce nombre augmente régulièrement.

► Enquête d'intérêt public sur la santé et la sécurité au travail des travailleurs migrants de Chongqing, en Chine

Le CCHST s'est associé à d'importantes organisations juridiques et gouvernementales de Chongqing (Chine) pour réaliser un projet destiné à régler les problèmes de prévention des blessures et d'assurance des travailleurs migrants. Ces organisations sont le bureau du travail et de la sécurité sociale de Chongqing (CQBLSS), l'Université de science politique et de droit du sud-ouest et le bureau d'arbitrage du Bureau du travail et de la sécurité sociale de Chongqing.

Leurs objectifs sont les suivants :

1. Obtenir la protection des droits des travailleurs migrants en matière de blessures du travail et de maladies professionnelles.
2. Améliorer la santé, la sécurité et la qualité de la vie professionnelle des travailleurs migrants.
3. Élaborer des lois locales qui orienteront les lois nationales grâce aux recherches et à l'expérience de Chongqing.

Le CCHST a pour rôle d'organiser des séjours d'étude au Canada qui permettront aux membres des organisations :

1. de tirer parti de l'expérience du Canada en matière de santé, de sécurité et d'assurance des nouveaux travailleurs et des travailleurs migrants;
2. de se servir de l'expérience canadienne pour parfaire les lois locales de Chongqing.

Des membres du personnel du CCHST se sont rendus en Chine en décembre 2006 pour rencontrer des membres des organisations participant au projet et pour planifier les visites au Canada en avril 2007.



Services chimiques



Ce groupe offre un service d'information complet sur tous les aspects de la sécurité chimique (en dehors des questions ayant trait à la gestion des FS) afin de répondre aux besoins des milieux de travail canadiens. Ce secteur de rendement englobe les produits et services suivants.

- ▶ **Service FS**
- ▶ **IPCS INCHEM**
- ▶ **IPCS INTOX**
- ▶ **CHEMINFO**
- ▶ **RTECS®**
- ▶ **CHEMpendium™**
- ▶ **LI/EDS**

- ▶ **Rédacteur de FS [(M)SDS Writer]**
- ▶ **Projet d'élimination des différences dans la classification SIMDUT**
- ▶ **Groupe spécial d'experts de Santé Canada**
- ▶ **Projets**

Aperçu

L'exposition aux produits chimiques dans le milieu de travail et dans l'environnement représente un grave problème de santé et de sécurité pour les Canadiens. On peut être exposé à des produits chimiques au travail, à la maison et dans l'environnement : cela coûte très cher à la société canadienne, qu'il s'agisse des coûts pour les entreprises, pour le système médical ou pour les Canadiens dont la santé est compromise.



Presque tous les effets sur la santé humaine de divers produits chimiques industriels sont le résultat de l'exposition à ces produits en milieu de travail. Dans les milieux de travail, les préoccupations des travailleurs sont claires : il s'agit de réduire le contact avec les produits chimiques dangereux. Lorsque des produits chimiques sont manipulés avec soin et de façon sécuritaire, leurs effets sur les travailleurs peuvent être limités et leur incidence sur l'environnement peut demeurer minimal.

Les Canadiens s'inquiètent des dangers associés aux produits chimiques dans leurs milieux de travail et du fait qu'ils pourraient se disséminer dans leurs collectivités et leur environnement. Le gouvernement a donc mis en place des systèmes de réglementation et de consultation pour les aider. Ils ont besoin d'être renseignés sur les risques posés par certains produits chimiques et d'avoir accès à de l'information sur ces produits pour mieux se protéger et mieux protéger leur environnement.

Le Service

Le Service d'information sur la santé et la sécurité relativement aux produits chimiques du CCHST aide les Canadiens à comprendre :

- quels produits chimiques présentent des risques;
- comment réduire ces risques;
- comment réduire les blessures et les maladies au travail, dans les collectivités et dans l'environnement;
- quelles sont les exigences réglementaires à ce sujet et comment s'y conformer.

Le CCHST répond au besoin de connaître les risques que présentent les produits chimiques et à la nécessité de réduire ces risques en offrant une gamme de produits et de services clés à cet égard. En voici une brève description assortie de leurs objectifs respectifs.

► Service FS

Le Service FS est composé des éléments suivants : les bases MSDS, FTSS, MSDS/FTSS Combo et le service de

gestion des FS (SGFS). C'est un service complet qui permet aux organismes utilisateurs de gérer efficacement toutes leurs FS tout en prenant des mesures globales de conformité à la loi en vertu du SIMDUT.

Les produits chimiques sont un élément vital de nombreux procédés dans notre monde moderne, et leur effet potentiel sur les êtres humains et sur l'environnement reste un enjeu important pour les Canadiens. L'un des objectifs d'une réglementation comme le SIMDUT est de garantir que les milieux de travail obtiennent une information adéquate sur les risques qu'ils posent et sur les moyens de maîtriser ces derniers.

L'un des meilleurs moyens de fournir ces renseignements est la fiche signalétique, et le Service FS du CCHST aide les Canadiens à se doter d'un environnement de travail plus sécuritaire en veillant à ce que les organisations remplissent leurs obligations législatives et distribuent largement des FS actuelles et exactes dans le milieu de travail.

Les bases de données MSDS et FTSS

Les bases de données MSDS et FTSS sont accessibles sur le Web, sur DVD et sur Intranet. Il s'agit d'environ 450 000 fiches de renseignements, soit une augmentation de 14% du volume global de la collection depuis un an. Au cours de l'année écoulée, les utilisateurs des bases de données MSDS et FTSS ont consulté des FS environ 220 000 fois, à raison, en moyenne, de 600 fiches par jour. Bien que des versions des bases de données aient vu le jour sur CD-ROM et sur DVD au cours des dernières années, le nombre d'utilisateurs de la version Web continue d'augmenter, à raison d'une hausse approximative de 6% du nombre de fiches consultées par plus de 700 clients.

Service de gestion des FS (SGFS)

Le Service de gestion des FS (SGFS) a été conçu en vue de constituer un complément du Service des bases de données MSDS/FTSS existantes : ce nouveau service adapté aide les clients à obtenir toutes les fiches dont ils ont besoin pour leur milieu de travail. Le SGFS comprend de nombreuses caractéristiques, dont un système automatique d'entretien et de mise à jour des fiches de renseignements, des classeurs imprimés ou des archives de CD-ROM, ainsi que des publications sur les FS. Le CCHST collabore étroitement avec les clients et les fournisseurs du SGFS pour régler les problèmes de conformité qui peuvent se poser. Tandis que le SGFS se perfectionne, d'autres solutions et

niveaux de service sont envisagés pour aider un nombre encore plus important de clients à réaliser leurs objectifs, à savoir diffuser de l'information sur la sécurité des produits et des matières à leurs employés et remplir leurs obligations aux termes du SIMDUT.

Incidence et portée

Le SGFS a connu une forte croissance au cours de l'année écoulée : il offre désormais un service sur mesure à 34 clients représentant un large éventail de secteurs d'activité, dont des entreprises de fabrication, des gouvernements, des entreprises de construction automobile et des établissements d'hébergement. L'augmentation de volume du SGFS a fait presque tripler les recettes.

Amélioration continue

Les services sont constamment améliorés grâce à la rétroaction et aux suggestions des clients. Notamment, des services sur mesure comme le SGFS sont l'occasion de collaborer étroitement avec divers clients pour circonscrire des besoins particuliers dans divers types de milieux de travail et y répondre. Par ailleurs, d'autres améliorations apportées aux procédures de vérification et de résolution des problèmes de conformité sur le plan de la transparence garantiront que les clients remplissent en tout temps leurs obligations aux termes de la réglementation.

► IPCS INCHEM

Le Service IPCS INCHEM compile des documents et des bases de données sur la santé, la sécurité et l'environnement relativement aux produits chimiques provenant de plusieurs organismes internationaux, notamment l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme international sur la sécurité des substances chimiques (PISC), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (UNIDO) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le Service IPCS INCHEM, qui réunit de l'information essentielle à la saine gestion des produits chimiques qui affectent l'environnement et la santé humaine, est offert gratuitement sur le site Web et par le Service d'information sur le Web du CCHST. Il est également offert gratuitement, sur CD-ROM, à des centaines

d'organismes dans les pays en développement. Ce service est financé par le Programme international de la sécurité des substances chimiques de l'Organisation mondiale de la Santé et obtient un appui financier de Santé Canada.

Le Service IPCS INCHEM s'est acquis une réputation mondiale pour son service de grande qualité : il diffuse des publications d'organismes intergouvernementaux réputés qui ont fait l'objet d'un examen par des pairs et qui font autorité, pour aider à prévenir les blessures et les maladies professionnelles.

Incidence

- En moyenne, 182 000 visiteurs individuels provenant de 170 pays ont pris connaissance et se sont servis de données INCHEM chaque mois.



- Les visiteurs ont consulté plus de 8 100 documents INCHEM à raison de plus de 10,5 millions de visites en 2006. En moyenne, une personne dans le monde utilise un document IPCS INCHEM toutes les trois secondes.
- Les documents INCHEM sont surtout consultés par des visiteurs des États-Unis, du Canada et de l'Australie. Viennent ensuite les visiteurs du Royaume-Uni, du Japon et de l'Allemagne.

► IPCS INTOX

Le service IPCS INTOX est un programme de coopération avec l'Organisation mondiale de la Santé qui soutient le travail de nombreux centres antipoison du monde entier en leur offrant un service

opérationnel intégré composé d'un logiciel de gestion des données et de la base de données d'IPCS INTOX.

Le Système de gestion de données INTOX (SGD INTOX) est un système logiciel qui permet à un centre antipoison de compiler trois bases de données intégrées concernant les demandes, les substances et les produits. Le système est présentement offert en anglais, en français, en portugais et en espagnol, et la traduction en chinois est en cours.

La base de données IPCS INTOX est une collection de documents destinés aux gens qui travaillent dans des centres antipoison ou qui participent aux diagnostics et à la prise en charge des empoisonnements (intoxications), ou encore qui s'occupent des aspects touchant la santé lorsque surviennent des incidents chimiques. Le contenu comprend une variété de documents ayant fait l'objet d'un examen par des pairs à l'échelle internationale qui portent sur les produits chimiques industriels, les médicaments, les produits chimiques agricoles, les phytotoxines et les toxines fongiques et animales, ainsi que le traitement des empoisonnements, la toxicologie analytique et les activités des centres antipoison.

La base de données IPCS INTOX peut être consultée gratuitement sur le Web. Le système logiciel est disponible sur CD-ROM. Le service est financé par le IPCS de l'Organisation mondiale de la Santé ainsi que par Santé Canada.

Incidence

- Au cours de l'exercice 2006-2007, plus de 67 500 visiteurs individuels provenant de 145 pays ont consulté le site Web pour obtenir des

renseignements sur des pesticides, des produits pharmaceutiques, des produits chimiques purs, des bactéries et des champignons.

- Des documents INTOX ont fait l'objet de plus de 2,4 millions de visites cette année. Chaque mois, des documents INTOX ont fait l'objet de plus de 204 500 visites en moyenne.
- Les documents INTOX sont surtout consultés par des visiteurs des États-Unis, du Brésil et du Mexique. Viennent ensuite les visiteurs du Canada, de l'Australie et de la France.

► CHEMINFO

La base de données CHEMINFO offre de l'information résumée, fiable et facile à comprendre sur les produits chimiques employés sur les lieux de travail. Elle fournit des données importantes en matière de santé et de sécurité pour contrôler les expositions en milieu de travail et prévenir les accidents. Elle repose également sur des classifications réglementaires étayées par des recherches scientifiques.

La base CHEMINFO a été élaborée en réponse au nombre extrêmement élevé de demandes présentées au Service de demande de renseignements pour l'obtention d'informations fiables et impartiales sur la santé et la sécurité concernant les produits chimiques. Le service continue à remplir cette fonction ainsi qu'à répondre aux besoins du milieu élargi de la SST, dont les travailleurs, les employeurs, les membres de comités sur la santé et la sécurité, les rédacteurs de FS, les hygiénistes du travail, les responsables de la sécurité, les médecins, les infirmières, les intervenants en situation d'urgence, les responsables de la réglementation et les inspecteurs. CHEMINFO est disponible sous plusieurs formes, dont certaines permettent de produire des recettes tandis que d'autres sont offertes dans le cadre d'un service public.

Incidence et portée

La base CHEMINFO a un impact remarquable sur les milieux de travail. Les renseignements qu'elle fournit, sous une forme ou une autre, sont consultés environ 250 000 fois par an, soit presque 1 000 fois par jour ouvrable. Les différents groupes de clients y ont accès par toutes sortes de moyens :

- La plupart des utilisateurs de CHEMINFO emploient les documents « partiels » gratuits de la base de données IPCS INTOX et les profils chimiques fournis par Réponses SST, qui sont



tirés de CHEMINFO.

- Environ un quart des utilisateurs utilisent les services d'abonnement payants offerts par le Service d'information sur le Web du CCHST.
- La moitié des quelque 75 000 consultations annuelles d'abonnés sont effectuées par des employés, des professeurs et des étudiants d'universités et de collèges de l'Amérique du Nord, par le biais du Programme de soutien à l'éducation.
- CHEMINFO aide également les clients du Service de gestion des FS du CCHST à en faire un service unique sur le marché.

La base CHEMINFO a été créée par le CCHST et lui appartient. Elle ne dépend d'aucun donateur ou autre organisme externe pour ce qui est de son contenu.

Initiatives

Au cours de l'exercice 2006-2007, nous avons consacré beaucoup d'efforts à l'amélioration de la base CHEMINFO pour nos utilisateurs. Outre l'entretien de la base de données et le travail d'actualisation, nous avons apporté d'importantes améliorations sur le plan du contenu et avons pris les mesures suivantes en fonction des besoins de nos clients :

- Nous avons défini les ingrédients chimiques clés des produits employés dans les milieux de travail pour les ajouter prioritairement à CHEMINFO. Plus de 200 de ces « ingrédients chimiques » ont fait l'objet de nouveaux documents dans CHEMINFO. Ces documents sont de forme abrégée et contiennent des données crédibles sur les propriétés physiques, chimiques et autres de ces produits et les risques qui s'y rattachent.
- Tout produit chimique assorti d'une limite maximale d'exposition en milieu de travail est un produit critique pour la plupart des milieux de travail. Pour s'assurer d'englober l'ensemble de ces produits, nous avons ajouté près d'une centaine de nouveaux documents « abrégés » dans la base CHEMINFO. Désormais, tous les produits chimiques assortis d'une limite d'exposition (ACGIH TLV® ou AIHA WEEL) sont traités dans la base de données.
- Beaucoup de clients ont besoin de données sur la dose létale 50 ou d'information sur les effets de produits chimiques dangereux sur la peau et les yeux (irritations). Ces données précises sur la toxicité ont été ajoutées à plus de 400



documents abrégés existants ne contenant aucune information sur la toxicité et à plus de 60 documents de notre nouvelle série sur les « ingrédients chimiques ».

- L'abonnement à la base CHEMINFO a été offert séparément au début de juillet 2006.

Au cours du prochain exercice, nous prévoyons effectuer des sondages sur la satisfaction des utilisateurs ainsi que des clients et des parties intéressées pour mieux circonscrire leurs besoins et leurs exigences concernant les produits chimiques. Les résultats de ces sondages nous aideront à maximiser nos ressources pour répondre efficacement aux besoins des utilisateurs.

► RTECS®

Le Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) contient de l'information toxicologique essentielle accompagnée de références sur plus de 165 000 substances chimiques, provenant de plus de 2 500 sources distinctes. Le RTECS® comprend les données toxicologiques suivantes :

- Doses létales 50 (DL50) et concentrations létales 50 (CL50) pour les expositions à court et à long terme.
- Données sur l'irritation de la peau et des yeux.
- Effets cancérogènes, sur la reproduction et embryotoxiques.
- Références à des examens toxicologiques, limites d'exposition dans les milieux de travail étrangers, méthodes analytiques, et résultats de l'évaluation des risques et des expositions.

Les toxicologues, les rédacteurs de fiches signalétiques, les hygiénistes industriels, les spécialistes de la sécurité des produits, les spécialistes de la santé et de la sécurité ainsi que les pharmacologues ont besoin de cette base de données pour déterminer quels sont les effets toxiques connus de produits chimiques spécifiques, notamment la DL50 et la CL50, le degré de cancérogénicité ainsi que les effets sensibilisateurs et les effets sur la reproduction. En 2006, nous avons ajouté plus de 5 000 nouveaux documents à la base de données pour offrir une base de données exhaustive à nos utilisateurs.



Les documents sur les effets toxiques des substances chimiques du RTECS sur le Web ont été consultés plus de 41 000 fois en 2006.

Le contenu de la base de données est mis à jour par MDL Information Systems. Le CCHST offre un service unique : sa base de données est accessible en français, en anglais et en espagnol.

► **CHEMpendium™**

La base CHEMpendium™ est une collection de bases de données essentielles qui répond aux vastes besoins des spécialistes en environnement, en santé et en sécurité (hygiénistes industriels, intervenants en situation d'urgence, infirmières et médecins spécialistes de la santé au travail, responsables de la réglementation et coordonnateurs des domaines de l'environnement, de la santé et de la sécurité). CHEMpendium™, qui est une source d'information exhaustive sur les risques que représentent les produits chimiques pour le milieu de travail et l'environnement, traite aussi du transport des matières dangereuses et comprend des descriptions de la toxicité de certains produits chimiques, des fiches de renseignements sur les risques liés aux produits chimiques industriels et aux contaminants environnementaux, et sur leur utilisation sécuritaire, le libellé d'étiquettes de pesticides et beaucoup d'autres données.

CHEMpendium améliore la productivité et l'efficacité en offrant de l'information fiable permettant la recherche croisée entre les bases de données suivantes qui font autorité : Chemical Evaluation Search and Retrieval System (CESARS), Chemical Hazards Response Information System (CHRIS), CHEMINFO, Liste intérieure/extérieure des substances (LI/EDS), Hazardous Substances Data Bank (HSDB), New Jersey Hazardous Substance Fact Sheets, NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards, et les bases de données « Transport TDG » et « Transport 49CFR ». CHEMpendium est offert en ligne et sur CD-ROM.

Le nombre de consultations de la base de données

CHEMpendium sur le Web est resté stable au cours de l'année écoulée, à raison de plus de 75 000 documents visualisés.

► **LI/EDS**

Le CCHST a consigné la Liste intérieure des substances et la Liste extérieure des substances (LI/LES), afin d'offrir cette ressource aux fins de consultation par les Canadiens ainsi que par les fabricants et les importateurs du monde entier, qui veulent avoir accès au répertoire canadien des substances chimiques. Cette liste réglementaire a été élaborée par Environnement Canada en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE).

Ces listes permettent de reconnaître les produits chimiques et autres substances qui sont produits ou utilisés au Canada de même que ceux qui, bien qu'inutilisés au Canada, se retrouvent dans le commerce mondial. Ces listes constituent un outil précieux pour le gouvernement en vue de repérer les nouvelles substances et de les analyser à des fins de sécurité avant qu'elles ne soient répandues au Canada.

La base de données, régulièrement mise à jour, est consultée par des fabricants, des fournisseurs et des importateurs de produits chimiques qui auront éventuellement à soumettre de l'information en vertu de la LCPE. Les organismes de réglementation des gouvernements et les agents chargés de la mise en application, les rédacteurs de fiches signalétiques et les spécialistes de la conformité à la réglementation les consultent également pour aider à satisfaire aux exigences en matière de conformité.

Actuellement, la LI comprend environ 26 870 substances, et la LES, environ 47 000. On peut effectuer des recherches sur ces substances dans la base de données faisant partie de la collection CHEMpendium™ du Service d'information sur le Web (SIW) et du Service d'information sur disque (SID). La LI et la LES évoluent constamment. La modification, l'ajout ou la suppression de règlements sont des processus continus et peuvent survenir en tout temps : c'est pourquoi la base de données est un moyen important pour les utilisateurs de préserver la conformité de leurs produits ou de leurs activités.

Faits saillants au cours de la période observée :

- 1 800 nouveaux documents ont été ajoutés.

- Le CCHST a participé à la Conférence d'actualisation de la LCPE organisée par le GIC en mars 2007. Le but de cette réunion était d'examiner les modifications apportées au Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (RSSN) et l'état d'avancement du Programme d'évaluation des substances existantes, notamment à l'égard de la catégorisation et de la sélection des substances inscrites sur la LIS.

► Le Rédacteur de FS

En 2006, le CCHST a pris une nouvelle mesure pour aider les petites et moyennes entreprises du Canada qui fabriquent des produits chimiques. Il s'agissait de l'élaboration d'un logiciel de rédaction de fiches signalétiques. Ce produit s'appuie sur les codes de bonnes pratiques concernant la communication des risques et des mesures de sécurité associés aux produits chimiques. Il est conçu pour répondre aux besoins des fabricants et des fournisseurs, et sera adapté en fonction de l'évolution des besoins au moment de l'entrée en vigueur du SGH.

Grâce à ses liens avec ses clients et les parties intéressées, le CCHST s'est rendu compte qu'il fallait créer un logiciel pour produire de bonnes fiches signalétiques et les tenir à jour. Le logiciel sera une solution hybride accessible sur le Web, qui fera appel aux sources électroniques d'information sur les produits chimiques du CCHST, associées au logiciel installé sur les systèmes informatiques des clients.

Le service fera appel aux précieuses sources d'information du CCHST sur les produits chimiques : CHEMINFO, RTECS, HSDB, LI/EDS et autres ressources utiles pour ces clients. Le contenu de CHEMINFO fait l'objet d'un enrichissement en vue de faciliter l'élaboration du Rédacteur de FS (pour plus de détails sur la modification du contenu, voir la section consacrée à CHEMINFO).

À l'heure actuelle, l'équipe de production a terminé un certain nombre d'étapes dans la création du logiciel, dont la rédaction des spécifications techniques, y compris les capacités fonctionnelles, les spécifications des champs et les plans des sections. Des segments de textes seront enregistrés pour des dizaines de champs, et des pilotes logiques amélioreront la sélection des segments de contrôle. Le contenu des fiches signalétiques (FS) et l'assistance fournie aideront les clients à choisir les renseignements appropriés dans divers domaines.

Le CCHST espère lancer le logiciel témoin en 2007 et

diffuser une version bilingue avant la fin de l'année.

Les projets de Santé Canada

► **Projet d'élimination des différences dans la classification SIMDUT**

Le CCHST continue à collaborer avec la CSST du Québec et la Division du SIMDUT de Santé Canada en vue d'harmoniser les classifications du SIMDUT présentées sur les sites Web du CCHST et de la CSST, et de répondre aux questions des parties intéressées concernant ces classifications.

Au cours de cette période, des différences ont été éliminées à l'égard de neuf produits chimiques. Par ailleurs, le Bureau national du SIMDUT de Santé Canada nous a adressé des demandes d'information précise concernant l'interprétation de la classification du dioxyde de titane (cancérogénicité), de l'hydroxyde de sodium (corrosivité) et de la perlite (cancérogénicité). Ces problèmes ont été analysés et réglés conformément aux procédures d'exploitation normalisées (PEN) de Santé Canada relativement aux demandes d'information sur la classification.

Le CCHST a également participé à des réunions avec la CSST et le Bureau national du SIMDUT pour hiérarchiser les questions stratégiques non résolues et discuter de l'interprétation du Règlement sur les produits contrôlés, en ce qui concerne spécifiquement les critères de classification des produits chimiques ou autres parmi les dangers de toxicité chronique D2A/B.

Les répercussions de ces activités font en sorte que, lorsqu'une partie soulève des questions concernant les classifications du SIMDUT, qu'il s'agisse d'une entreprise, d'un syndicat ou d'un gouvernement, le problème peut être analysé et réglé grâce à la collaboration de tous les membres de ce groupe, qui



constitue de ce fait une source faisant foi pour tous les Canadiens. Le CCHST participe à ces activités nationales et les appuie.

► **Groupe spécial d'experts de Santé Canada**

Le CCHST continue à participer au Groupe spécial d'experts de Santé Canada : risques chroniques. Il s'agit de déterminer si, pour les produits chimiques réglementés en vertu du Règlement sur les produits chimiques et contenants de consommation, (2001) pris en vertu de la Loi sur les produits dangereux, il faudrait mentionner les catégories de risques chroniques du Système général harmonisé (SGH), autrement dit la mutagénicité, la cancérogénicité, la toxicité pour la reproduction, la sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau, et la toxicité systémique pour un organe cible à doses répétées. Actuellement, les produits chimiques destinés aux consommateurs ne sont pas classifiés à l'égard de ces catégories de risques. Le Groupe spécial d'experts de Santé Canada formulera des recommandations au Groupe de travail du secteur des produits chimiques destinés aux consommateurs qui, à son tour, révisera ces recommandations et en soumettra une version finale au gouvernement. Le travail de ce Groupe spécial est presque terminé.

► **Rapport sur la liste de divulgation des ingrédients**

Tandis que Santé Canada se prépare à accueillir la participation des parties intéressées à des consultations sur la mise en œuvre du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH), le CCHST a été invité à rédiger un rapport fournissant des renseignements généraux sur la liste de divulgation des ingrédients associée au SIMDUT. Le rapport comprend des renseignements sur l'origine de la liste et la méthode retenue pour son établissement dans le cadre de l'élaboration du SIMDUT, sur l'exactitude du contenu de la liste par rapport aux classifications du SIMDUT, sur les procédures éventuelles et sur les coûts du développement continu d'un programme pour une liste de ce genre.

► **Rapport sur les étiquettes du SIMDUT**

Le Bureau national du SIMDUT de Santé Canada a demandé au CCHST de faire une recherche et de rédiger un rapport sur le format et la bordure des étiquettes du SIMDUT. Cette demande faisait suite à des consultations auprès de nombreuses parties intéressées concernant la mise en œuvre du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH). Les auteurs du rapport examinent les

divers systèmes d'étiquettes employés au Canada et à l'étranger. Ils soulignent les caractéristiques des divers systèmes d'étiquetage ayant fait leurs preuves en matière de communication efficace des renseignements relatifs aux risques. Ce rapport permettra d'étayer et d'orienter les décisions qui seront prises au Canada au sujet de la production d'étiquettes SGH.

► **Symposium pancanadien sur la communication des dangers (SIMDUT)**

Le CCHST a animé le symposium les 8 et 9 février 2007 à Ottawa. Il a apporté son aide aux hôtes de la réunion, le Bureau national du SIMDUT de Santé Canada, qui ont invité des représentants de gouvernements, d'entreprises et de syndicats. Plus de 40 participants ont pris part à ce symposium de deux jours sur la prévention des maladies chroniques attribuables à l'exposition à des produits toxiques en milieu de travail par la conformité aux exigences du SIMDUT en matière de communication des renseignements relatifs aux risques et sur la qualité de l'information fournie sur les étiquettes et dans les FS en matière de santé et de sécurité. Un résumé de l'atelier est affiché sur la page Web du site du CCHST, sous l'onglet Événements.

► **Groupe de travail SST sur la nanotechnologie**

Le Bureau national du SIMDUT de Santé Canada a recommandé au CCHST de participer à la réunion des 26 et 27 mars 2007 à Ottawa en tant qu'expert du SIMDUT, et de l'évaluation des risques et de la toxicité des produits pour la santé humaine. L'atelier avait pour objet de discuter de la nanotechnologie et de ses applications, et de circonscrire les lacunes au niveau des connaissances concernant les risques éventuellement associés aux nanoparticules dans le contexte de la santé et de la sécurité au travail. Les résultats de ces analyses permettront d'élaborer des instruments de communication des renseignements relatifs aux risques, des politiques de soutien et une réglementation.

► **Cours de recyclage sur le SIMDUT**

Le CCHST a été invité à envoyer un expert du SIMDUT au cours de recyclage sur le SIMDUT destiné aux inspecteurs fédéraux. Ce cours a eu lieu à Toronto les 27 et 28 mars 2007. La participation à ce cours permettra d'aider le Bureau national du SIMDUT de Santé Canada à donner les cours de formation des inspecteurs qui seront offerts à Vancouver en juin 2007.

Communications



Ce service s'occupe de toutes les communications du CCHST ayant pour but de :

- ▶ **promouvoir la santé et la sécurité au travail ainsi que les relations avec les parties intéressées au Canada;**
- ▶ **promouvoir le CCHST de même que ses produits et services.**

Le service des Communications

Les Communications sont un moyen fondamental de veiller à ce que les Canadiens connaissent les ressources nationales qui sont mises à leur disposition et saisissent bien toute l'importance de la santé et de la sécurité au travail pour être en mesure de rester en bonne santé et en sécurité dans leur milieu de travail. Par le biais de deux campagnes de promotion fondamentales, la promotion du CCHST, de ses produits et de ses services, et la promotion de la SST partout au Canada, le CCHST élaborera et mettra sur pied des initiatives qui étendront son rayonnement, qui élargiront son bassin d'utilisateurs, qui feront mieux connaître la santé et la sécurité au travail, et qui favoriseront ainsi le mieux-être physique et psychologique de tous les Canadiens sur le marché du travail.



► Forum 2007

Dans le cadre de l'objectif de prendre des mesures permettant d'accroître son incidence sur la santé et la sécurité des Canadiens dans leur milieu de travail, le CCHST est l'hôte d'un forum national où sont analysés les nouveaux problèmes de santé et de sécurité auxquels donne lieu l'évolution des milieux de travail. Forum 2007, dont le thème est Nouveaux enjeux de santé et de sécurité dans les milieux de travail en constante évolution : un débat canadien, aura lieu les 17 et 18 septembre 2007 à Vancouver, en Colombie-Britannique.

Le lieu, le programme et les conférenciers du Forum ont été confirmés, et un site Web a été créé pour promouvoir l'événement et renseigner les visiteurs. La promotion de l'événement est en cours, et les inscriptions des délégués et des exposants vont bon train.

On s'attend à ce que Forum 2007 suscite autant d'intérêt et d'enthousiasme que le Forum 2005 et qu'il permette de trouver des solutions novatrices pour garantir la santé et la sécurité des Canadiens au travail.

► Rapport sur la santé et la sécurité, un bulletin électronique

Le bulletin électronique gratuit du CCHST, intitulé Rapport sur la santé et la sécurité, est une initiative qui vise à augmenter l'incidence du CCHST sur la santé et la sécurité au travail des Canadiens. En plus de fournir un contenu utile à un large public, le Rapport est régulièrement et largement reproduit par certaines organisations dans le cadre de leurs activités de sensibilisation et d'information sur la santé et la sécurité.

Incidence et portée

Ce service, lancé en janvier 2003, compte maintenant 16 325 abonnés dans plus de 100 pays. Cela représente une augmentation du nombre d'abonnés

de 39,6% par rapport à la dernière année financière.

Au cours du sondage réalisé auprès des lecteurs en 2007, le Rapport a fait l'objet d'une cote de satisfaction globale de 98,4 %, et 69,4 % des répondants se sont déclarés « très satisfaits ». Soixante-quatorze pour cent ont dit qu'ils partageaient le Rapport avec 4 personnes ou plus. Les résultats du sondage révèlent également qu'un tiers des lecteurs impriment le Rapport et l'utilisent comme source d'information pour élaborer des politiques et des procédures en matière de santé et de sécurité, pour organiser de la formation et pour alimenter leurs propres bulletins de nouvelles, babillards et troussees d'orientation des employés. En fait, plus de 83,7 % des répondants ont déclaré qu'ils emploient ces renseignements (dont 35 % fréquemment) pour accroître la sécurité dans leur milieu de travail. Soixante-seize pour 100 ont répondu qu'ils ont l'intention d'employer ces renseignements pour apporter des changements susceptibles d'améliorer la santé et la sécurité dans leur milieu de travail. Tandis que le lectorat du Rapport continue de s'élargir, le CCHST est de plus en plus déterminé à étendre son rayonnement et à fournir des renseignements crédibles et utiles, susceptibles d'aider les intéressés à prévenir les blessures et les maladies professionnelles.

Les abonnés du Rapport sur la santé et la sécurité ont exprimé les opinions suivantes :

« *J'essaie de distribuer ces renseignements aux employés de l'usine quand je pense que ça les intéressera et que ça pourra leur rappeler de faire attention à la sécurité dans leurs zones de travail.* »

« *C'est un moyen de fournir des renseignements aux employés de façon utile et facile à comprendre, même pour ceux dont l'anglais n'est pas la langue maternelle.* »

« *L'information provient d'une source éprouvée, à laquelle je peux me reporter au besoin.* »

► Portail Web Apporter la santé au travail

Un portail Web, intitulé Apporter la santé au travail, qui rend l'information et les connaissances sur les milieux de travail sains plus facilement accessibles à un grand nombre de Canadiens, a été élaboré et lancé en décembre 2005. Il s'agit d'une composante essentielle d'un vaste projet de santé au travail qui a obtenu l'aide financière de RHDSC.

Ce portail a pour but de fournir aux employeurs, aux employés et aux intervenants canadiens un accès gratuit et facile à un ensemble complet de plus de 300 ressources et outils à la fois fiables et pratiques en vue de créer et de promouvoir des milieux de travail sains. L'adresse du site est la suivante : www.cchst.ca/healthyworkplaces/.

Incidence et rayonnement

Au cours de l'exercice écoulé du 1er avril 2006 au 31 mars 2007, le portail a permis:

- à 25 002 visiteurs de consulter la version anglaise 42 429 fois; et
- à 6 646 visiteurs de consulter la version française 10 252 fois (juin 2006 - mars 2007).

► Journée nationale de deuil – 28 avril

La Journée nationale de deuil permet aux employés et aux employeurs de se remémorer les défunts, les accidentés et les personnes malades, et de renouveler publiquement leur engagement à améliorer la santé et la sécurité au travail.

La promotion de cette importante journée comprend une bannière publicitaire et un titre à la une sur la page d'accueil du site Web du CCHST, avec un lien vers nos pages permanentes sur la Journée nationale de deuil. En mars et avril 2006, 2 234 personnes ont consulté les pages de la Journée nationale de deuil 5 875 fois. Le CCHST a répondu à 163 demandes d'affiche gratuite (à raison de 1 000 exemplaires en anglais et 144 en français) que le personnel du CCHST a réalisée pour sensibiliser le personnel à cette importante question et cette importante journée. L'affiche, redessinée et produite en format bilingue pour 2007, a été bien accueillie; elle a fait l'objet d'une vive demande.

► Webinaires

Soucieux de devenir un chef de file dans la promotion des milieux de travail sains au Canada, le CCHST a organisé plusieurs webinaires (transmis en direct et enregistrés) qui ont coïncidé avec des événements de SST. Les participants ont été invités à rediffuser les webinaires dans les salles de conférence et d'autres endroits pour partager cette information.

SNASST – 1er au 6 mai 2006

Présentée par des spécialistes des différents thèmes du CCHST et offrant un service public gratuit aux Canadiens :

Codes de bonnes pratiques optimales en matière de SST

Les séances d'orientation des travailleurs au Canada

La violence en milieu de travail : sensibilisation

Découvrir les ressources sur la santé en milieu de travail

L'intégration de la santé au travail

Incidence: Plus d'une centaine d'établissements ont participé.

Semaine de la santé au travail – Octobre 2006

Service public gratuit aux Canadiens :

Découvrir les ressources sur la santé au travail sur Interne

Incidence: Plus de 27 établissements ont participé.

Le CCHST continue d'élaborer un plan pour tirer parti de la technologie des webinaires afin d'offrir des programmes d'information sur la SST (à titre de service public et en mode de recouvrement des coûts) et de promouvoir l'usage des produits et services du CCHST susceptibles d'aider les organisations à atteindre leurs objectifs en matière de SST.

Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail (SNASST) – 30 avril – 6 mai 2006

Chaque année, au cours de la SNASST, les collectivités et les entreprises de l'ensemble du Canada, des États-Unis et du Mexique s'attachent à sensibiliser la population aux questions relatives à la santé et à la





sécurité au travail, et à l'inviter à prévenir les blessures et les maladies professionnelles.

Le thème de 2006 était Revoir, renouveler, revitaliser. Il s'agissait de rappeler à tous de faire le point sur leur environnement de travail et de collaborer pour apporter les modifications requises aux politiques et aux pratiques en vue de favoriser des milieux de travail sains.

Dans l'esprit de ce thème, le CCHST a présenté une série gratuite de webinaires enregistrés qui avaient eu lieu du 1er au 5 mai, pour fournir les renseignements et les connaissances qui permettront aux Canadiens de prendre des mesures de prévention. Les thèmes des webinaires étaient les suivants : Codes de bonnes pratiques en matière de SST, Les séances d'orientation des travailleurs au Canada, La violence en milieu de travail : sensibilisation, Découvrir les ressources sur la santé au travail, et L'intégration de la santé au travail.

Comme partenaire de la SNASST, le CCHST est chargé du site Web de la Semaine et de la promotion de l'événement par un communiqué de presse, des annonces diffusées sur le Web, des articles dans les bulletins de nouvelles et des messages promotionnels par courriel.

Le CCHST participe également à la planification du lancement national et continue de contribuer aux travaux du comité de l'Ontario. Il s'occupe du site Web de la SNASST (www.naosh.ca). Le président et administrateur en chef du CCHST, M. Len Hong, a participé au lancement national de la SNASST à Vancouver, en Colombie-Britannique, le lundi 1er mai 2006.

► Relations avec les intervenants

Des discussions préliminaires ont eu lieu avec la Ontario Municipal Health and Safety Association et le service météorologique d'Environnement Canada pour envisager la possibilité de collaborations ultérieures. Un plan complet d'initiatives importantes sera élaboré pour l'exercice 2007-2008.

► Bourse d'études Dick Martin

Le Conseil des gouverneurs du CCHST a créé cette bourse nationale annuelle pour l'offrir à des étudiants inscrits à des programmes d'études postsecondaires dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail au Canada afin de susciter l'intérêt des jeunes pour ce domaine. La Bourse d'études Dick Martin a été créée en 2002, en mémoire de la contribution de M. Martin au travail du CCHST, dont il était l'un des administrateurs, pour ses interventions puissantes au profit des droits des travailleurs, pour sa détermination à obtenir justice pour les travailleurs et les travailleuses, et pour tous ses efforts visant à promouvoir la protection de l'environnement au travail et à l'extérieur.

C'est la cinquième année que le CCHST offre des bourses à des étudiants inscrits à temps plein ou à temps partiel à des cours ou des programmes d'études sur la santé et de la sécurité au travail dans un collège ou une université agréé du Canada qui offre un certificat ou un diplôme en SST. Les programmes peuvent être les suivants : la sécurité dans les mines, la santé et la sécurité professionnelles ou industrielles, l'hygiène industrielle, la gestion de la sécurité et d'autres programmes menant à un diplôme dans le domaine de la santé et de la sécurité.

Cette année, le Conseil a accepté d'augmenter le montant de la bourse pour la faire passer de 1 000 à 3 000 dollars.

Les candidats présentent un essai sur un thème qui correspond à leurs aspirations dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Les essais sont évalués anonymement par une équipe d'examineurs du CCHST conformément à des critères officiels. Nous avons reçu 41 candidatures, soit 24 % de plus que l'année précédente. Les essais proposés par les candidats se répartissaient comme suit, selon la province :

Colombie-Britannique	9
Alberta	6
Saskatchewan	1
Ontario	13
Québec	10
Nouvelle-Écosse	1
Terre-Neuve-et-Labrador	1

Une bourse de 3 000 dollars a été accordée à chacun des trois candidats suivants :

Craig Journeay, de Milton (Nouvelle-Écosse)
 Brent Macdonald, de Saskatoon (Saskatchewan)
 Robin Van Driel, de Vancouver (Colombie-Britannique)

► Conférences, présentations et expositions

La participation du CCHST aux conférences et expositions lui permet de faire de la sensibilisation et de promouvoir ses produits et services dans tout le Canada. Elle lui donne également l'occasion de présenter ses produits et ses services, et d'en démontrer l'utilité pour les travailleurs, les employeurs et les gouvernements du pays.

Parmi les activités de sensibilisation du CCHST, notons sa participation à plus de 32 événements au cours du dernier exercice et sa contribution active aux réunions, aux conférences et aux présentations dans chaque région du Canada. Voir la liste des conférences, présentations et expositions à la page 41.

► Promotion

Dans le cadre de ses efforts pour se faire reconnaître comme ressource nationale dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail et pour promouvoir les services publics gratuits offerts aux Canadiens et aux Canadiennes, le CCHST a placé dans diverses revues spécialisées et affiché sur divers sites Web des publicités supplémentaires au cours de la première partie de l'année financière.

Les communiqués et la publicité sur les produits sont des tactiques importantes pour :

- promouvoir le rôle du CCHST dans l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail des Canadiens et des Canadiennes;
- expliquer de quelle façon les produits, services et activités du CCHST permettent d'appuyer les améliorations sur le plan de la santé et de la sécurité dans les entreprises canadiennes.

D'une façon plus générale, la valeur des communiqués, au-delà de la valeur intrinsèque de l'information qu'elles contiennent, réside dans l'incidence qu'elles ont sur notre classement pour les recherches Web (ils nous rendent plus faciles à trouver) et dans le fait qu'ils fournissent des occasions de rappeler l'existence du CCHST à la clientèle variée que nous servons.

Le CCHST a diffusé 30 communiqués et publicités sur le Web, et bon nombre d'entre eux ont été réimprimés/reproduits par des organisations connexes, des groupes et des entreprises pour appuyer leurs propres initiatives.

► La visibilité du CCHST dans les médias et ailleurs

Le CCHST canadien d'hygiène et de sécurité au travail est de plus en plus connu. Il est de plus en plus perçu comme une ressource « incontournable » pour qui veut obtenir du contenu, des points de vue, des conseils et des références fiables concernant la santé et la sécurité. Pendant l'exercice 2006-2007, il a noté plus de 111 apparitions dans les médias au cours desquelles il a été cité comme la source d'information, les Réponses SST, les articles ou les communiqués du CCHST ont été reproduits, et/ou le personnel du CCHST a été cité directement ou comme source de référence. Les diverses « mentions » du CCHST permettent potentiellement de joindre au moins 4 millions de personnes si l'on tient compte de la circulation des articles citant le CCHST sur le Web.

Plus que jamais, les renseignements et le site Web du CCHST sont cités en référence et signalés dans des blogues, presque trop souvent pour qu'on en dresse la liste. Cela représente un type de rayonnement populaire moins officiel, mais plus fondamental et en pleine croissance. En fait, les utilisateurs qui affichent le CCHST sur leur blogue sont en train de diffuser notre information et de nous aider à faire de la sensibilisation.

Les services publics gratuits du CCHST continuent d'être, pour les Canadiens, une source d'informations essentielles de premier ordre sur les questions liées à la santé et la sécurité au travail.



► Centres nationaux et collaborateurs de l'OIT et du CIS – Portail Web

Le CCHST maintient un portail Web pour les centres nationaux et collaborateurs de l'Organisation internationale du Travail et du CIS. Il existe quelque 140 centres nationaux et collaborateurs du CIS répartis dans 102 pays.

Le portail est divisé en diverses catégories de renseignements sur la santé et la sécurité au travail, et il permet de trouver de l'information provenant des divers pays membres des centres nationaux et collaborateurs du CIS. La saisie des données est coordonnée par le CIS. Un moteur de recherche puissant permet la recherche d'information dans différentes catégories, dans un centre en particulier ou dans un ensemble de centres sélectionnés. Ce portail est trilingue (français, anglais et espagnol) et peut traiter de l'information dans n'importe laquelle de ces langues. Il compte également un groupe de discussion par courriel qui permet l'échange d'information entre les centres nationaux et collaborateurs du CIS. Ce travail est exécuté selon un système de recouvrement des coûts. Au cours de l'exercice 2006-2007, plus de 71 102 visiteurs ont consulté le portail 1 658 154 fois. L'adresse du site est la suivante : www.ciscentres.org.

► Réseau des centres collaborateurs de l'OMS en matière de santé au travail

Le réseau des centres collaborateurs contribue largement à l'atteinte de l'objectif consistant à favoriser la santé au travail pour tous. La collaboration s'élargit du fait d'un partage d'information et d'expériences entre les pays et les institutions.

Le CCHST a collaboré avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en vue de créer un portail Web pour ces centres. Le site fournit de l'information concernant le Réseau, notamment sur ses activités, ses priorités et les plans de chaque centre. Le portail de l'OMS fournit à chaque centre collaborateur un site qui lui permet de présenter ses propres renseignements et liens vers d'autres sources d'information du même pays. Au cours de l'exercice, 21 821 visiteurs ont consulté le portail 574 000 fois.

► Site Web trinational

Le CCHST assure la maintenance d'un site Web afin de faciliter les communications entre les membres des

groupes d'experts gouvernementaux sur la santé et la sécurité au travail du Canada, des États-Unis et du Mexique, et de fournir une source d'information gouvernementale sur la SST provenant de ces trois pays. Il organise également des forums de discussion pour les membres du groupe de travail et des quatre sous-groupes. Le site fournit des liens vers de précieuses sources d'information pour sensibiliser le public et promouvoir sa participation, et pour encourager l'échange de bonnes pratiques concernant les programmes, les projets et les activités ayant trait à la SST. Le site est présenté en français, en anglais et en espagnol, à l'adresse suivante : www.naalcosh.org/.

► Site Web national des jeunes travailleurs : Job-One

Le CCHST continue à travailler en collaboration avec le Comité de consultation jeunesse pancanadien à l'amélioration du contenu de Job-one.ccohs.ca, site Web national destiné aux jeunes travailleurs. Le site fournit, par ce point d'accès unique, de l'information provenant de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada sur les questions de SST qui touchent les jeunes travailleurs. L'information vise les jeunes travailleurs ainsi que leurs enseignants et leurs parents. Le nombre de visiteurs du site continue d'augmenter partout au Canada. Au cours de l'exercice 2006-2007, 24 742 visiteurs ont consulté le site plus de 207 477 fois, à raison de 2 000 visites ou plus en moyenne par mois. L'adresse du site est la suivante : www.job-one.ccohs.ca.

► CanOSH

Le CCHST a créé et entretient le site CanOSH comme source d'information en ligne pour les Canadiens. Ce site a pour objet de permettre aux Canadiens de retrouver facilement et par eux-mêmes des renseignements sur la santé et la sécurité au travail dans le but de respecter la loi, d'améliorer les pratiques en milieu de travail et, en fin de compte de faciliter l'acquisition d'information pour réduire les blessures, les maladies professionnelles et les décès qui y sont dus. Il est conçu pour fournir aux Canadiens un moyen commode et efficace d'avoir accès à des renseignements sur la santé et la sécurité qui sont rassemblés par les organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux et territoriaux chargés de la SST, les commissions des accidents du travail et le centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Au cours de l'exercice 2006-2007, 62 425 visiteurs ont consulté le site 363 626 fois. L'adresse du site est la suivante : www.canoshweb.org/

Conférences, présentations et expositions

Saskatchewan Association of Health Organizations (SAHO) - Conférence 2006

Regina (Sask.) – 9 au 11 avril
Exposant

Workplace Workgroup – Healthy Workplace Innovation Séries

Hamilton (Ont.) – 19 avril
Comité du groupe de travail

SEFPO

Toronto (Ont.) – 20 et 21 avril
Exposant

Truck World 2006

Toronto (Ont.) – 20 et 22 avril
Exposant

Conférence nationale de la Canadian Occupational Health Nurses Association

Halifax (N.-É.) – 26 au 28 avril
Exposant

Soixante-troisième Conférence annuelle et salon du secteur de l'éducation de l'OASBO

Ottawa, ON – 27 avril
Exposant avec présentoir

Corrections and Public Safety and Justice Saskatchewan Conférence sur la SST

Saskatchewan – 1er mai
Documentation seulement

Lancement national de la SNASST

Vancouver (C.-B.) – 1er mai
Conférencier/Exposant avec présentoir

APAI – Santé et sécurité 2006

Toronto (Ont.) – 1er au 3 mai
Exposant/conférenciers

SNASST de l'Université McMaster 2006

Hamilton (Ont.) – 4 mai
Exposant avec présentoir

Conférence canadienne sur la gestion des catastrophes et la planification d'urgence

Toronto (Ont.) – 1er et 2 mai
Exposant

Séminaire annuel sur la sécurité dans les industries pétrolières 2006

Banff (Alb.) – 3 au 5 mai
Exposant

Conférence de l'Ouest sur la sécurité 2006

Vancouver (C.-B.) – 8 et 9 mai
Documentation seulement

Congrès de l'AQHSST

Québec (Qué.) – 9 au 11 mai
Exposant

Conférence et exposition annuelles de l'Association des fabricants de pièces d'automobile du Canada

Hamilton (Ont.) – 10 et 11 mai
Exposant avec présentoir

Conférence de l'OALT/ABO 2006

St. Catharines (Ont.) – 10 au 14 mai
Conférencier

American Industrial Hygiene Conference and Exposition (AIHCE) 2006

Chicago (Ill.) – 13 au 18 mai
Exposant/conférenciers

Transportation Health and Safety Assoc of Ontario (THSAO) 64e assemblée générale annuelle

Toronto (Ont.) – 24 et 25 mai
Exposant

International Conference of SafetyNet and Canadian Association for Research on Work and Health (CARWH)

St. John's (T.-N.) – 7 au 10 juin
Exposant/conférencier

Canadian Institute for the Relief of Pain and Disability

Vancouver (C.-B.) – 7 au 9 juillet
Documentation seulement

Conférence 2006 de la Société canadienne de la santé et de la sécurité au travail (SCSST)

Ottawa (Ont.) – 10 au 13 septembre
Exposant/conférencier

Conférence 2006 sur l'hygiène industrielle

San Jose (Cal.) – 16 au 19 septembre
Exposant

Forum international sur la sécurité chimique

Budapest (Hongrie) – 25 au 28 septembre
Participant

Chemical Hazard Communication Meeting Washington (D.C.)

Septembre
Participant

Le Grand Rendez-vous en santé et sécurité du travail

Québec (Qué.) – 11 et 12 octobre
Exposant

Conférence 2006 sur la santé, le travail et le mieux-être

Vancouver (C.-B.) – 12 au 14 octobre
Documentation seulement

Vingt-cinquième conférence annuelle sur la santé et la sécurité de la CSSIAT, Nouveau-Brunswick

St. John (N.-B.) – 22 et 23 octobre
Exposant

Peterborough Health Unit

Peterborough (Ont.) – Octobre
Conférencier

Alberta Health & Safety Conference And Trade Fair

Edmonton (Alb.) – 21 et 22 novembre
Conférencier

Conférence 2007 de l'Association des professionnels en ressources humaines de l'Ontario

Toronto (Ont.) – 31 janvier – 2 février
Exposant/conférencier

McMaster Faculty of Engineering

Hamilton (Ont.) – Janvier
Conférencier

Symposium du printemps de l'Occupational Hygiene Association of Ontario

Mississauga (Ont.) – 28 mars
Conférencier

Examen financier

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des états financiers ci-joints de l'exercice terminé le 31 mars 2007 et de toute information contenue dans ces états incombe à la direction du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). La direction a préparé ces états financiers selon les conventions comptables établies par le Conseil du Trésor, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, et aux instructions de fin d'exercice émises par le Bureau du contrôleur général.

La direction doit assurer l'intégrité et l'objectivité de l'information contenue dans les états financiers. Certains de ces renseignements sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement éclairé de la direction, qui a tenu compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de cette responsabilité en matière de comptabilité et de rapports, la direction tient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du CCHST. L'information financière présentée aux fins des Comptes publics du Canada et comprise dans le Rapport ministériel sur le rendement du CCHST concorde avec celle figurant dans les états financiers ci-joints.

La direction maintient un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont exécutées conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et aux règlements qui s'appliquent, qu'elles sont autorisées comme il se doit par le Parlement et qu'elles sont enregistrées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics. La direction tient également à garantir l'objectivité et l'intégrité des données fournies dans ses états financiers par les moyens suivants : un processus rigoureux de sélection, de formation et de perfectionnement d'employés qualifiés; des arrangements organisationnels permettant une séparation appropriée des responsabilités, et des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités administratives sont compris dans l'ensemble du CCHST.

Un comité de vérification nommé par le Conseil des gouverneurs du CCHST a revu ces états financiers de concert avec la direction et les vérificateurs. Ce comité a fait rapport au Conseil des gouverneurs, qui a approuvé les états financiers.

Les états financiers du CCHST ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, qui est aussi la vérificatrice indépendante du gouvernement du Canada.

Approuvé par :

Le président et administrateur en chef,



S. Len Hong

La contrôleur/agente financière principale,



Bonnie Easterbrook, CGA

Hamilton, Canada
Le 1^{er} juin 2007



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil des gouverneurs
du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
et au
ministre du Travail

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail au 31 mars 2007 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

Richard Flageole, FCA
vérificateur générale adjoint

Ottawa, Canada
Le 1er juin 2007

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	2007	2006
		Redressés (note 12)
	\$	\$
Actif		
Actifs financiers		
Somme à recevoir du Trésor	203 580	265 383
Stocks aux fins de revente	103 578	115 465
Créances (note 6)	449 140	258 394
	<u>756 298</u>	<u>639 242</u>
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 5)	363 530	447 425
	<u>1 119 828</u>	<u>1 086 667</u>
Passif		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	457 580	406 404
Revenus reportés	34 697	35 665
Paie de vacances	376 314	372 232
Indemnités de départ (note 9)	1 447 902	1 342 403
Revenus reportés – dons (note 8)	98 177	90 427
	<u>2 414 670</u>	<u>2 247 131</u>
Avoir du Canada	<u>(1 294 842)</u>	<u>(1 160 464)</u>
	<u>1 119 828</u>	<u>1 086 667</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS

	2007	2006
		Redressés (note 12)
	\$	\$
Exercice terminé le 31 mars		
Revenus (note 4)		
Produits des ventes	2 624 292	2 386 996
Projets et ententes de collaboration	1 374 356	1 469 297
Total des revenus	<u>3 998 648</u>	<u>3 856 293</u>
Charges		
Fonctionnement		
Salaires et avantages sociaux	6 935 415	7 436 168
Services professionnels et spéciaux	905 511	955 521
Locaux	713 537	732 390
Information	211 147	225 521
Transports et communications	218 733	216 220
Services de réparation et d'entretien	107 552	128 348
Services publics, fournitures et approvisionnements	131 276	115 143
Location	22 525	20 076
	<u>9 245 696</u>	<u>9 829 387</u>
Administration		
Salaires et avantages sociaux	261 777	290 100
Gouverneurs et comités	27 247	13 790
Déplacement	34 573	33 063
Services professionnels et spéciaux	126	453
Services publics, fournitures et approvisionnements	86	102
	<u>323 809</u>	<u>337 508</u>
Autres charges		
Amortissement des immobilisations corporelles	226 565	255 303
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	2 528	301
	<u>229 093</u>	<u>255 604</u>
Total des charges	<u>9 798 598</u>	<u>10 422 499</u>
Coût de fonctionnement net	<u>(5 799 950)</u>	<u>(6 566 206)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA

Exercice terminé le 31 mars

	2007	2006
		Redressés (note 12)
	\$	\$
Avoir du Canada au début de l'exercice	(1 160 464)	(315 022)
Coût de fonctionnement net	(5 799 950)	(6 566 206)
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 10)	1 174 584	1 223 043
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4 552 791	4 834 347
Variation de la somme à recevoir du Trésor	(61 803)	(336 626)
Avoir du Canada à la fin de l'exercice	(1 294 842)	(1 160 464)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

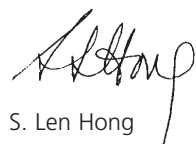
Exercice terminé le 31 mars

	2007	2006
		Redressés (note 12)
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net	5 799 950	6 566 206
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	(226,565)	(255,303)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	(2,528)	(301)
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 10)	(1,174,584)	(1,223,043)
Variations de l'état de la situation financière		
(Diminution) augmentation des créditeurs et des revenus reportés	(50,208)	309,956
(Diminution) augmentation du passif au titre de la paie de vacance	(4,082)	239
Augmentation du passif au titre des indemnités de départ	(105,499)	(623,647)
Augmentation des créances	190,746	4,388
Diminution des stocks	(11,887)	(1,609)
Augmentation des revenus reportés	(7,750)	—
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	4,407,593	4,776,886
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 5)	145,198	57,461
Activités de financement		
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4,552,791	4,834,347

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par :

Le président et administrateur en chef,


S. Len Hong

La contrôleur/agente financière principale,


Bonnie Easterbrook, CGA

NOTES COMPLÉMENTAIRES DES ÉTATS FINANCIERS – Au 31 mars 2007

1. Pouvoirs et objectifs

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST), qui a été créé en 1978 en vertu de la Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, est un établissement public nommé à l'annexe II de la Loi sur la gestion des finances publiques. Les objectifs du CCHST sont de promouvoir le droit des Canadiens à travailler dans des conditions saines et sûres et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs. Les charges d'exploitation du CCHST sont financées en partie par ses revenus de fonctionnement et par un crédit budgétaire annuel.

Aux fins de l'établissement des rapports, le CCHST compte une activité de programme. Celle-ci consiste à produire de l'information sur la santé et la sécurité au travail, à offrir des services et à assurer une collaboration tripartite.

2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les normes comptables établies par le Conseil du Trésor, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, et aux instructions de fin d'exercice diffusées par le Bureau de contrôleur général. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires

Le CCHST est en partie financé par des crédits parlementaires attribués par le gouvernement du Canada. Les crédits accordés au CCHST ne correspondent pas à la présentation de l'information financière selon les principes comptables généralement reconnus, puisqu'ils sont en majeure partie fondés sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de rapports financiers.

b) Somme à recevoir du Trésor et encaisse nette fournie par le gouvernement

Le fonctionnement du CCHST est financé par le Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. Tout argent que le CCHST reçoit est déposé au Trésor et tout débours est effectué à même le Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant d'argent que le CCHST a le droit de puiser dans le Trésor, sans crédits supplémentaires, dans le but de remplir ses obligations. L'encaisse nette fournie par le gouvernement représente l'écart entre les encaissements et les débours, ce qui inclut les opérations interministérielles du gouvernement fédéral.

c) Revenus

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents ont eu lieu. Les revenus d'abonnement sont constatés dans l'exercice où la première livraison ou l'attribution d'un code d'accès en ligne a lieu. L'abonnement donne droit aux produits d'information sur CD-ROM ou DVD ou à un accès en ligne. L'abonnement donne le droit d'utiliser l'information pendant une période précise. L'information peut être mise à jour au cours de la période d'abonnement.

Les revenus déjà encaissés mais non encore gagnés constituent les revenus reportés. Ces derniers sont les sommes reçues d'avance pour des produits qui n'ont pas encore été livrés ou pour l'accès en ligne. La majeure partie de l'argent reçu par le CCHST provient des abonnements aux produits d'information. Ces produits sont livrés à une date ultérieure.

d) Charges – Toutes les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

La paie de vacances et les congés compensatoires sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont acquis par les employés selon leurs conditions d'emploi respectives.

Les services reçus gratuitement d'autres ministères relativement aux locaux, à la cotisation de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et aux services de vérification sont comptabilisés en tant que charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

e) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite : Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du CCHST sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'obligation totale du Centre au titre du Régime. À l'heure actuelle, le CCHST n'est pas tenu par la loi de verser des cotisations pour combler une insuffisance actuarielle du Régime.

ii) Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ en vertu de leurs contrats de travail ou de leurs conditions d'emploi. Celles-ci sont comptabilisées à mesure qu'elles sont acquises par les employés et sont estimées en fonction de leur salaire, de leurs années de service et de leur âge.

f) Créances

Les créances sont présentées comme des montants qui seront réalisés. Une provision est établie pour les créances de tiers dont le recouvrement est incertain.

g) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles si des événements se produisent ou ne se produisent pas. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou de ne pas se produire, et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou qu'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires des états financiers.

h) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. L'actif et le passif monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur le 31 mars. Les gains et les pertes résultant de la conversion de devises sont présentés dans l'état des résultats avec les activités qui s'y rattachent.

i) Stocks aux fins de revente

La valeur des stocks est établie au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les stocks se composent en majeure partie de matériel imprimé à revendre.

j) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 1 000 \$ sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative de la façon suivante :

Catégorie d'actif	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Logiciels	1 à 5 ans
Améliorations locatives	5 ans
Matériel de mesure	5 ans

k) Incertitude relative à la mesure

La préparation des présents états financiers selon les conventions comptables établies par le Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, et aux instructions de fin d'exercice diffusées par le Bureau du contrôleur général, oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif, du passif, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états, la direction croit que ces estimations et ces hypothèses sont raisonnables. Les estimations les plus importantes sont celles qui portent sur le passif au titre des avantages sociaux futurs et sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont révisées de façon périodique, et les modifications nécessaires sont comptabilisées dans les états financiers de l'exercice au cours duquel elles sont connues.

3. Crédits parlementaires

Les activités du CCHST sont financées par des crédits parlementaires annuels et des revenus externes. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un exercice antérieur ou ultérieur ou de l'exercice en cours. Par conséquent, les résultats de fonctionnement annuels du CCHST calculés selon les principes de financement du gouvernement sont différents de ceux établis selon la comptabilité d'exercice. Ces différences sont rapprochées dans les tableaux ci-dessous :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits parlementaires de l'exercice utilisés :	2007	2006
	\$	Redressés (note 12) \$
Coût de fonctionnement net	5 799 950	6 566 206
Rajustements des postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, sans incidence sur les crédits		
Plus (moins)		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	(226 565)	(255 303)
Services reçus gratuitement d'autres ministères	(1 174 584)	(1 223 043)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	(2 528)	(301)
Créances irrécouvrables	(4 408)	(3 920)
	<u>4 391 865</u>	<u>5 083 639</u>

Variations dans les comptes sans incidence sur l'utilisation des crédits de l'exercice

Plus (moins)		
Stocks aux fins de revente	(11 887)	(1 609)
Indemnités de départ	(105 499)	(623 647)
Paie de vacances et congés compensatoires	(4 082)	237
Revenus non disponibles	90 217	(14 682)
	<u>4 360 614</u>	<u>4 443 938</u>

Rajustement sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui a une incidence sur les crédits

Plus		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	145 198	57,461
Crédits de l'exercice utilisés	<u>4 505 812</u>	<u>4 501 399</u>

b) Crédits parlementaires approuvés et utilisés :

	2007	2006
	\$	\$
Ressources humaines et Développement des compétences Canada – Crédit 35	3 418 000	—
Ressources humaines et Développement des compétences Canada – Crédit 25	—	3 498 000
Ressources humaines et Développement des compétences Canada – Autorisation législative	962 477	1 018 614
Ressources humaines et Développement des compétences Canada – Crédit 35B	7 000	—
Conseil du Trésor – Mandats spéciaux de la gouverneure générale	—	50 029
Conseil du Trésor – Crédit 15 – Conventions collectives	162 000	—
	<u>4 549 477</u>	<u>4 566 643</u>
Moins		
Crédits périmés – fonctionnement	39 624	65 244
Affectation bloquée	4 041	—
Total des crédits parlementaires de l'exercice utilisés	<u>4 505 812</u>	<u>4 501 399</u>

c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et du montant total des crédits de l'exercice utilisés :

	2007	2006
	\$	\$
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4 552 791	4 834 347
Revenus non disponibles	90 217	(14 684)
Créances irrécouvrables	(4 408)	(3 920)
(Augmentation) diminution des créances	(190 746)	(4 388)
Augmentation (diminution) des créditeurs et des revenus reporté	50 208	(309 956)
Augmentation des revenus reportés – dons	7 750	—
Total des crédits de l'exercice utilisés	<u>4 505 812</u>	<u>4 501 399</u>

4. Revenus

Produits des ventes

	2007	2006
	\$	\$
Abonnement – Disque CCINFO	417 646	436 061
Abonnement – Disques spécialisés	255 198	308 187
CCINFOWeb	740 940	670 696
Produits spécialisés – Web	650 297	617 127
Publications à exemplaire unique	144 230	154 147
Formation et éducation	403 549	188 299
Autres	12 432	12 479
	<u>2 624 292</u>	<u>2 386 996</u>

Projets et ententes de collaboration

Projets de collaboration	863 263	986 883
Contributions au Service de demandes de renseignements	454 000	454 000
Recouvrement des frais de déplacement	57 093	28 414
	<u>1 374 356</u>	<u>1 469 297</u>
	<u>3 998 648</u>	<u>3 856 293</u>

5. Immobilisations corporelles

	Coût				Amortissement accumulé					
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Cessions et radiations	Solde de fermeture	Solde d'ouverture	Amortissement	Cessions et radiations	Solde de fermeture	Valeur comptable nette 2007	Valeur comptable nette 2006
Matériel informatique	1 543 005	74 930	112 227	1 505 708	1 255 234	130 512	109 699	1 276 047	229 661	287 771
Mobilier et matériel	509 464	1 645	555	510 554	446 326	31 290	555	477 061	33 493	63 138
Logiciels	496 737	68 623	—	565 360	417 548	58 056	—	475 604	89 756	79 189
Améliorations locatives	33 534	—	—	33 534	16 207	6 707	—	22 914	10 620	17 327
Matériel de mesure	2 673	—	—	2 673	2 673	—	—	2 673	—	—
	2 585 413	145 198	112 782	2 617 829	2 137 988	226 565	110 254	2 254 299	363 530	447 425

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 est de 226 565 \$ (255 303 \$ en 2006).

6. Créances

Le tableau suivant présente le détail des créances.

	2007 \$	2006 \$
Tiers	281 082	188 074
Autres ministères et organismes fédéraux	168 058	70 320
	449 140	258 394

Selon l'expérience passée et l'examen des clients, on estime qu'aucune provision n'est nécessaire pour les créances douteuses.

7. Créanciers et charges à payer

Le tableau suivant présente le détail des créanciers et charges à payer.

	2007 \$	2006 \$
Tiers	419 707	392 424
Autres ministères et organismes fédéraux	37 873	13 980
	457 580	406 404

8. Revenus reportés – dons

Conformément au paragraphe 6(3) de la Loi qui le régit, le CCHST peut recevoir de l'argent ou d'autres biens à titre de don ou autrement et il peut utiliser ces biens ou en disposer conformément aux modalités de leur acquisition, le cas échéant. Le CCHST a reçu des dons en 2006-2007 qui se sont élevés à 7 750 \$ (aucun en 2005-2006), ce qui porte le solde de ce compte à 98 177 \$ à la fin de mars 2007 (90 427 \$ en 2006).

9. Avantages sociaux

a) Prestations de retraite

Les employés du CCHST cotisent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite sont calculées sur un maximum de 35 ans au taux de 2% par année de service ouvrant droit à pension, et le montant est multiplié par la moyenne des gains des cinq années consécutives les mieux rémunérées. Elles sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Le CCHST et tous les employés admissibles cotisent au Régime. Les charges de l'exercice 2006-2007 s'élèvent à 709 345 \$ (753 774 \$ en 2005-2006), soit environ 2,6 fois les cotisations des employés.

La responsabilité du CCHST à l'égard du Régime se limite à ses cotisations. Les surplus et les déficits actuariels figurent dans les états financiers du gouvernement du Canada, qui parraine le Régime.

b) Indemnités de départ

Le CCHST verse des indemnités de départ à ses employés admissibles en fonction de leurs années de service et de leur salaire final. Les indemnités ne sont pas capitalisées et seront versées à même les crédits futurs. L'information sur les indemnités de départ, évaluées au 31 mars, se présente comme suit :

	2007	2006
	\$	Redressés (note 12) \$
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	1 342 403	718 756
Coût pour l'exercice	213 857	650 427
Indemnités versées pendant l'exercice	(108 358)	(26 780)
	<hr/>	<hr/>
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	1 447 902	1 342 403

L'augmentation du coût des indemnités de départ est expliquée à la note 12.

10. Opérations entre parties apparentées

Le CCHST est lié par propriété commune à tous les autres ministères et organismes du gouvernement du Canada, ainsi qu'aux sociétés d'État fédérales. Le CCHST effectue des opérations avec ces organismes dans le cours normal de ses activités. Les revenus comprennent un montant de 687 776 \$ (779 146 \$ en 2006) provenant d'opérations effectuées avec divers ministères fédéraux. Les opérations avec des parties apparentées sont effectuées selon des modalités semblables à celles qui s'appliquent aux opérations avec des tiers.

En plus des opérations précédemment divulguées, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007 :

- a) Le CCHST a obtenu gratuitement des locaux de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, dont la valeur s'élevait à 713 537 \$ (732 390 \$ en 2006).
- b) Le CCHST a reçu gratuitement des services de vérification du Bureau du vérificateur général du Canada, dont la valeur s'élevait à 42 000 \$ (42 000 \$ en 2006).
- c) Le CCHST a reçu du Secrétariat du Conseil du Trésor des cotisations de l'employeur versées aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, dont la valeur s'élevait à 419 047 \$ (448 653 \$ en 2006).

Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives aux fins d'efficacité et de rentabilité de manière à ce qu'un seul ministère effectue gratuitement les opérations pour l'ensemble des ministères. Les coûts de ces services, dont le service de paie et d'émission de chèques offert par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas compris dans l'état des résultats du CCHST, car aucune estimation n'est actuellement disponible.

11. Chiffres correspondants

Certains des chiffres correspondants ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation du présent exercice.

12. Montants redressés

Au cours de l'exercice 2006-2007, le CCHST s'est rendu compte que l'estimation faite pour les indemnités de départ ne tenait pas compte des cas d'admissibilité à la retraite anticipée. En vertu de la convention collective du CCHST, des indemnités additionnelles sont payables à la retraite ou au moment où l'employé a droit à une allocation à jouissance immédiate aux termes de la Loi sur la pension de la fonction publique, ce qui peut se produire à l'âge de cinquante ans. Le redressement touche l'exercice 2005-2006 et se traduit par une augmentation respectivement des salaires et avantages sociaux et du passif pour indemnités de départ de 361 987 \$ ainsi que par une diminution correspondante de l'avoir du Canada. Il n'y a aucune incidence sur les chiffres de l'exercice.